

YMAGIS SA

Société anonyme au capital de 1 786 267,75 €
106-108, rue La Boétie - 75008 PARIS
RCS PARIS B 499 619 864

Rapport financier annuel

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013

(Articles L. 451-1-2 du code monétaire et financier & 222-3 et suivants du RG de l'AMF)

Le présent rapport financier annuel porte sur l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013. Il est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et 222-3 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.ymagis.com.

Sommaire

I. Attestation du Responsable	p.2
II. Comptes annuels d'YMAGIS SA & rapport des commissaires aux comptes afférent	p.3
III. Etats financiers consolidés du Groupe & rapport des commissaires aux comptes afférent	p.26
IV. Rapport de gestion	p.75

I. Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 8 avril 2014

Jean MIZRAHI
Président Directeur Général



II. Comptes annuels d'YMAGIS SA & rapport des commissaires aux comptes afférent

ACTIF

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc.-13		31-déc.-12	
		Brut	Amortissement/ Provision	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Frais d'établissement		-	-	-	-
Recherche et développement		-	-	-	-
Concessions,brevets, marques, logiciels et droits similaires	2.1	661	-527	134	147
Fonds Commercial		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2.1	343	-89	255	2
Concessions,brevets, marques, logiciels et droits similaires		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions		-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillage	2.1	248	-114	134	113
Autres immobilisations corporelles	2.1	3 026	-1 252	1 774	1 752
Immobilisations en cours	2.1	10	-	10	-
Avances et acomptes		-	-	-	-
Participations évaluées selon mise en équivalence		-	-	-	-
Titres de participations	2.2	3 257	-	3 257	514
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
Autres titres immobilisés	2.2	220	-2	218	-
Prêts		-	-	-	-
Autres Immobilisations financières	2.2	460	-	460	341
TOTAL I		8 226	-1 983	6 243	2 869
ACTIF CIRCULANT					
Matières premières, approvisionnements		-	-	-	-
En cours de production de biens		-	-	-	-
En cours de production de Services		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis		-	-	-	-
Marchandises		-	-	-	1 138
Avances & acomptes versés sur commandes		65	0	65	2
Clients et comptes rattachés	2.4	15 185	-357	14 828	12 209
Autres créances	2.4	131	-	131	-
. Personnel	2.4	1	-	1	71
. Organismes sociaux	2.4	1	-	1	-
. Etat, impôts sur les bénéfices	2.4	705	-	705	91
. Rat, taxes sur le chiffre d'affaires	2.4	1 948	-	1 948	1 640
. Autres	2.4	7 919	-482	7 437	1 871
Capital souscrit et appelé, non versé		-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement		29	-	29	29
Instruments de trésorerie		1 250	-	1 250	-
Disponibilités		2 750	-	2 750	3 287
Charges constatées d'avance	2.4	1 583	-	1 583	1 576
TOTAL II		31 566	-839	30 727	21 915
TOTAL ACTIF		39 792	-2 822	36 970	24 784

PASSIF

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc.-13	31-déc.-12
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé :)	2.9.1	1 624	986
Primes d'émission, de fusion, d'apport		15 148	2 914
Ecart de réévaluation		-	-
Réserve légale		162	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		-921	-1 876
Résultat de l'exercice		2 732	956
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		4	4
TOTAL(I)	2.9.2	18 750	2 983
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL(II)		-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	2.3	49	49
Provisions pour charges		-	-
TOTAL (III)		49	49
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles		-	4 894
Autres Emprunts obligataires		-	-
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>			
Emprunts		3 210	1 813
Découverts, concours bancaires		23	23
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>			
Divers		402	386
Associés		-	-
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 174	9 879
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
Personnel		427	499
Organismes sociaux		447	411
Etat, impôts sur les bénéfices		61	33
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		2 056	1 522
Etat, obligations cautionnées		-	-
Autres impôts, taxes et assimilés		64	41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		517	313
Autres dettes		2 742	938
Instruments de trésorerie		-	-
Produits constatés d'avance	2.8	1 048	999
TOTAL (IV)	2.4	18 171	21 752
Ecart de conversion passif		-	-
TOTAL PASSIF		36 970	24 784

COMPTE DE RESULTAT

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc-13	31-déc-12
Ventes de marchandises		2 302	184
Production vendue biens		-	-
Production vendue service		33 540	28 432
Chiffres d'Affaires Nets	2.11	35 842	28 616
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		36	-
Reprises sur amortis, et prov., transfert de charges		88	477
Autres produits		4	0
Total des produits d'exploitation		35 970	29 093
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		1 138	262
Variation de stock (marchandises)			94
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 138
Variation de stock (matières premières et autres approv.)		1 138	-1 138
Autres achats et charges externes		24 257	21 894
Impôts, taxes et versements assimilés		563	342
Salaires et traitements		2 984	2 925
Charges sociales		1 230	1 157
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2.1	968	622
Dotations aux provisions sur immobilisations		-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant		493	354
Dotations aux provisions pour risques et charges		-	-
Autres charges		48	52
Total des charges d'exploitation		32 819	27 702
RÉSULTAT d'EXPLOITATION		3 151	1 391
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		-	-
Perle supportée ou bénéfice transféré (IV)		-	-
Produits financiers de participations		-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		275	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		28	-
Différences positives de change		0	0
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		-	-
Total des produits financiers		303	0
Dotations financières aux amortissements et provisions		3	27
Intérêts et charges assimilés		441	327
Différences négatives de change		2	0
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		-	-
Total des charges financières		446	354
RÉSULTAT FINANCIER		-143	-354
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		3 008	1 037
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2	5
Produits exceptionnels sur opérations en capital		720	271
Reprises sur provisions et transferts de charges		1	10
Total des produits exceptionnels		723	286
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		682	268
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1	50
Total des charges exceptionnelles		699	319
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		24	-33
Participation des salariés	2.10	-5	72
Impôts sur les bénéfices	2.12	305	-24
Total des Produits		36 996	29 379
Total des Charges		34 264	28 424
RÉSULTAT NET		2 732	956

YMAGIS SA

Annexe au 31 Décembre 2013

Sommaire de l'annexe

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE.....	7
1.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
1.1.1 – Immobilisations corporelles et incorporelles	7
1.1.2 – Titres de participation	8
1.1.3 – Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement.....	8
1.1.4 - Stocks.....	8
1.1.5 – Créances clients et autres créances.....	8
1.1.6 – Provisions pour risques et charges.....	8
1.1.7 – Emprunts obligataires convertibles.....	9
1.1.8 – Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	9
1.1.9 – Frais de R&D	10
1.1.10 – Comptabilisation et présentation des crédits d'impôt.....	10
1.1.11 – Résultat exceptionnel.....	10
1.2 - EVENEMENTS DE L'EXERCICE	11
2 - NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT.....	12
2.1 - Etat des immobilisations Incorporelles et Corporelles (Valeur Brute et amortissements)	12
2.2 - Etat des immobilisations financières	14
2.3 - Etat des provisions.....	15
2.4 - Etat des échéances des créances et des dettes.....	15
2.5 - Entreprises liées	17
2.6 - Produits et avoirs à recevoir	17
2.7 - Charges à payer et avoirs à établir	17
2.8 - Charges et produits constatés d'avance	18
2.9 - Composition du capital social et variation des capitaux propres	18
2.9.1 - Capital social.....	18
2.9.2 - Capitaux propres.....	18
2.10 - Participation des salariés aux fruits de l'expansion	19
2.11 – Ventilation du chiffre d'affaires net.....	19
2.12 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	19
3 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	20
3.1 - Engagements de crédit baux et loyers.....	20
3.2 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts.....	21
3.3 - Rémunération des dirigeants	22
3.4 - Effectifs à la clôture	22
3.5 - Engagement de retraite et DIF	22
3.6 - Dépenses de recherche et développement	22
3.7 - Evènements postérieurs à la clôture	22
3.8 - Tableau des filiales et participations	23

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2013 présente un total de € 36 969 802,53. Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de € 2 731 709,33.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013. L'exercice précédent a également une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

1.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. De même, la société n'a procédé à aucun changement d'estimation, de méthode comptable ou de correction d'erreur sur l'exercice.

1.1.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée.

- Logiciels de 1 an à 5 ans, mode linéaire (L)

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel et outillage de 3 ans à 10 ans, mode linéaire (L)
- Installations générales, agencements, aménagements divers de 5 ans à 10 (L)
- Matériel de transport de 3 ans à 5 ans (L)

- Matériel de bureau et informatique de 3 ans à 5 ans (L)
- Mobilier de 5 ans à 10 ans (L)

1.1.2 – Titres de participation

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable.

En cas d'indice de perte de valeur, la valeur d'utilité est appréciée par référence à des méthodes multicritères intégrant notamment les flux futurs actualisés, les comparables, les perspectives d'avenir et la quote-part de situation nette.

1.1.3 – Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.1.4 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier coût d'achat connu ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le stock au 31 décembre 2012 s'élevait à € 1 138 175 et correspondait à du matériel de projection. La société ne dispose plus de stock au 31 décembre 2013.

1.1.5 – Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non recouvrement estimé, tenant compte de l'ancienneté de la créance examinée et de la qualité du débiteur.

1.1.6 – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

1.1.7 – Emprunts obligataires convertibles

Pour rappel, les emprunts obligataires convertibles d'un montant total au 31 décembre 2012 de € 4 894 014, y compris intérêts capitalisés, étaient constitués des éléments suivants :

- un emprunt obligataire d'un montant nominal de € 130 004 divisé en 18 573 obligations convertibles en actions F, détenues par Ymagis Holdings (OC Holding) ;
- un emprunt obligataire d'un montant nominal de € 2 600 010 divisé en 371 430 obligations convertibles en actions de préférence P2, détenues par les fonds d'investissement OTC AM et Odyssée Venture, actionnaires historiques de la société (OCP2), et
- des intérêts capitalisés au titre de ces 2 emprunts pour un montant total de € 2 164 000.

Tel que détaillé ci-dessous aux chapitres 1,2, 2.9.1 et 2.9.2, les deux emprunts obligataires ont été e, totalité convertis en actions préalablement à l'introduction en bourse de la société en avril 2013, et les intérêts capitalisés correspondant payés.

1.1.8 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le revenu du VPF est reconnu en chiffre d'affaires dès lors que les films longs métrages ou tout autre contenu sont projetés sur les écrans qui utilisent les installations sous contrat avec YMAGIS quel que soit le mode de financement retenu, Tiers Collecteur ou Tiers Investisseur¹). Un VPF est dû à chaque nouveau film ou contenu projeté sur une installation sous contrat quel que soit le nombre de projections. Le montant du VPF perçu dépend essentiellement du nombre de nouveaux films projetés sur un écran sous contrat avec YMAGIS.

Les contrats de VPF de la majorité des distributeurs de films sont plafonnés dès lors que les coûts économiques du modèle ont été couverts (le « **Cost Recoupment** »). Le Cost Recoupment est atteint une fois que la somme des VPF perçus, majorée, le cas échéant, des contributions exploitants dans le modèle Tiers Investisseur, égale la somme des dépenses, inclusion faite du prix d'achat des équipements, des coûts de financement, des frais généraux et d'une marge contractuellement convenue. A ce jour, la société n'est pas en mesure d'estimer de manière précise la date et la probabilité de l'atteinte du Cost Recoupment.

Les VPF dus par des fournisseurs de contenu qui ne sont pas sous contrat avec YMAGIS (les « **Free Riders** ») sont facturés au tarif public. Lors de la contractualisation de la relation entre YMAGIS et les Free Riders, si les conditions commerciales diffèrent du tarif public, des avoirs sont comptabilisés le cas échéant.

¹ Le financement des équipements de projection numérique permettant la perception de VPF par Ymagis est proposé aux exploitants selon 2 modèles : (i) le modèle Tiers Collecteur, dans lequel l'exploitant finance lui-même ses équipements et facture à YMAGIS une contribution comptabilisée par la société en charges externes, et (ii) le modèle Tiers Investisseur, dans lequel YMAGIS finance les équipements numériques généralement au travers de crédits-baux consentis par des organismes financiers, auxquels Ymagis verse alors des loyers. Dans ce dernier cas, YMAGIS facture à l'exploitant une participation, comptabilisée en chiffre d'affaires, représentant la part de l'exploitant dans le financement de l'équipement.

Les loyers facturés aux exploitants dans le cadre du modèle Tiers Investisseur (« participations ») sont reconnus en chiffre d'affaires et étalés sur la durée des loyers des crédits-baux sous-jacents.

La perception du VPF est soumise à certaines limites contractuelles et, France, légales en:

- une période maximum de 10 ans à compter de la date de déploiement moyenne par complexe cinématographique ; en France, compte tenu de la loi 2010-1140 du 30 septembre 2010, cette période est plafonnée à la couverture du coût de l'équipement telle que négociée entre les parties, et limitée au plus tard au 31 décembre 2021,
- Les contrats signés par la société avec différents fournisseurs de contenus conduiront, à la date du Cost Recoupment spécifique à chacun de ces différents fournisseurs, à une réduction progressive des revenus collectés par la société auprès des fournisseurs de contenus dans leur ensemble, du fait de l'arrêt de la perception des VPF au-delà de leur date de Cost Recoupment auprès des fournisseurs concernés. C'est seulement lorsque cette étape aura été globalement atteinte que la société sera en mesure d'estimer et de provisionner, si nécessaire, dans le cas des écrans VPF déployés selon le modèle Tiers Investisseur, la différence entre d'une part la somme du VPF et des participations exploitant restant à percevoir et d'autre part, les loyers restants dus vis-à-vis des établissements de crédit, et dans le cas des écrans déployés selon le modèle Tiers Collecteur, la différence entre d'une part le VPF restant à percevoir et les contributions dues par la société aux exploitants concernés.

1.1.9 – Frais de R&D

Les frais de recherche et de développement qui ne répondent pas aux critères d'activation sont comptabilisés en charges d'exploitation. A cet égard, il est rappelé que la société n'a activé aucune dépense de recherche et développement au cours des deux derniers exercices.

1.1.10 – Comptabilisation et présentation des crédits d'impôt

Le CICE représentant sur 2013 une économie de charges de € 41 884 a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Le CIR, comptabilisé en diminution de la charge d'impôt, s'élève à € 167 776 sur 2013, dont € 107 776 au titre de l'exercice et € 60 000 correspondant à une sous-estimation du produit en 2012.

1.1.11 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la Société.

1.2 - EVENEMENTS DE L'EXERCICE

La société, auparavant société par actions simplifiée, a été transformée en société anonyme lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013, qui a également décidé la division par 4 du nominal de l'action Ymagis.

L'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2013, a été marqué par les différents événements détaillés ci-dessous :

Les titres de la société Ymagis SA ont été introduits le 30 avril 2013 à la Bourse de Paris NYSE Euronext Paris, compartiment C.

1 512 667 actions nouvelles, soit 23,3% du capital après augmentation de capital, ont été créées à cette occasion au prix de € 7,65 chacune, représentant une augmentation de capital total de € 11 571 903. Les fonds propres de la société ont ainsi été renforcés de € 10,3 millions, après imputation sur la prime d'émission de € 1,3 million des frais nets d'impôt liés à l'augmentation de capital. Cette augmentation de ses fonds propres donne à la société les moyens de poursuivre son ambition de devenir le leader européen des fournisseurs de technologies numériques aux salles de cinéma et aux distributeurs et producteurs de films, en lui permettant de procéder à des acquisitions ciblées de sociétés dans son secteur et / ou en renforçant ses équipes commerciales et de recherches et développement.

Concomitamment à cette introduction en bourse, l'emprunt obligataire de € 2 730 milliers détaillé au paragraphe 1.1.7 ci-dessus a été converti en actions de la société, amenant la création, compte tenu de la division par 4 du nominal rappelée ci-dessus, de 1 039 992 actions. Les fonds propres de la société ont ainsi été renforcés d'un montant identique, dont € 260 milliers en capital et € 2 470 milliers en prime de conversion.

Ymagis SA a créée fin novembre 2013 avec SmartJog, filiale de TDF, une co-entreprise à laquelle les deux partenaires ont apporté, par apport partiel d'actifs en date du 30 novembre 2013, l'ensemble de leurs activités de duplication et d'acheminement vers les cinémas en Europe de copies numériques de films long métrage et de bandes annonce et films publicitaires. Ymagis SA contrôle cette filiale baptisée SmartJog Ymagis Logistics (« **SYL** »), dans laquelle elle détient au 31 décembre 2013 une participation de 60%, dont 50% provenant de l'apport de sa branche autonome d'activité afférente et 10% acquis auprès de SmartJog pour € 2,5 millions, les 40% restant étant propriété du Groupe TDF.

Les apports effectués par Ymagis SA le 30 novembre 2013 à SmartJog Ymagis Logistics concernent les postes suivants :

<i>En Milliers d'euros</i>	Brut	Dep/Amt/Prov	Net
Immobilisations Corporelles	609	400	208
Immobilisation Incorporelles	41	41	-
Créances Clients	974	-	974
Créances Fiscales TVA	47	-	47
Total Actif Apporté	1 670	441	1 229
<i>En Milliers d'euros</i>	Brut	Dep/Amt/Prov	Net
Dettes Fournisseurs	307	-	307
Dettes Fiscales	160	-	160
Dettes Sociales	38	-	38
Dette Bancaire	509	-	509
Total Passif Apporté	1 013	0	1 013
Actif Net Apporté	657	441	216

2 - NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 - Etat des immobilisations Incorporelles et Corporelles (Valeur Brute et amortissements)

Les principales variations de l'exercice en valeur brute sont les suivantes :

<i>Valeur Brute - En Milliers d'euros</i>	31-déc-12	Augmentation	Diminution	31-déc-13
Immobilisations Incorporelles	589	449	34	1 004
Installations techniques, matériel et outillages industriels	203	48	3	248
Autres installations, agencements, aménagements	280	270	90	460
Matériel de transport	11	4	-	15
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 350	1 070	930	1 490
Matériel spécialisé Audio et Vidéo	1 023	90	52	1 060
Sous-total autres immobilisations corporelles	2 664	1 434	1 072	3 026
Immobilisations corporelles en cours	-	10	-	10
Immobilisations Corporelles	2 868	1 492	1 075	3 284
Total	3 456	1 941	1 109	4 289

- **Immobilisations incorporelles** : l'augmentation nette de ce poste, soit € 416 milliers concerne principalement, pour € 339 milliers, les droits de coproducteur acquis au cours l'exercice sur le film « Sur le chemin de l'école », César du meilleur documentaire pour l'année 2013, et divers logiciels pour le laboratoire post-production.
- **Immobilisations corporelles** : l'augmentation nette de ce poste (€ 417 milliers) s'explique par les investissements consentis pour aménager le laboratoire numérique de la rue de la Boétie, à hauteur de € 180 milliers, l'acquisition de matériel informatique pour le siège et spécialisé pour le laboratoire numérique pour € 616 milliers, ainsi que les achats de disques durs

(€ 199 milliers) de la période, activés et amortis sur 12 mois et enfin l'acquisition de mobiliers (€ 52 milliers). L'apport partiel d'actifs à SYL pour un montant de € 630 milliers en valeur brute (cf. paragraphe 1.2 événements de l'exercice) constitue pour sa part l'essentiel de la diminution du poste.

La variation des amortissements et dépréciations entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Amortissements - En Milliers d'euros	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis Reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	-	-	-	-
Autres Immobilisations Incorporelles	439	180	4	616
Sous-total Immobilisations incorporelles	439	180	4	616
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	90	24	0	114
Installations générales, agencements divers	132	309	363	78
Matériel de transport	4	4	-	8
Matériel de bureau, informatique, mobilier	636	283	59	860
Matériel spécialisé Audio et Vidéo	139	168	3	305
Sous-total Autres immobilisations corporelles	912	764	425	1 252
Total Immobilisations corporelles	1 003	788	425	1 366
Total Général	1 442	968	429	1 981

2.2 - Etat des immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes des immobilisations financières au cours de l'exercice sont les suivantes :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc.-12	Augmentation	Diminution	31-déc.-13
Titres de participations	541	2 716	0	3 257
Autres titres immobilisés	-	220	-	220
Autres immobilisations financières	341	808	689	460
Immobilisations Financières	882	3 744	689	3 937

L'augmentation des titres de participation concerne SmartJog Ymagis Logistics, dont € 216 milliers au titre de l'apport de la branche d'activité et € 2 500 milliers pour le rachat de 10% du capital social auprès du groupe TDF concomitamment à l'apport décrit ci-dessus au § 1.2.

Le détail des titres de participation et des variations afférentes sur l'exercice est présenté dans le tableau suivant :

<i>En Milliers d'euros</i>	Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
3DeLux SAS	26	-	-	26
Y.E.S SAS	424	-	-	424
Ymagis UGC Italie SARL	1	-	-	1
Ymagis UGC France SARL	1	-	-	1
Ymagis UGC Espagne SARL	1	-	-	1
Ymagis UGC Belgique SARL	1	-	-	1
Smartjog Ymagis Logistics SAS	-	2 716	-	2 716
Ymagis Deutschland GMBH	13	-	-	13
Ymagis Systemhaus GMBH	25	-	-	25
Ymagis Spain SLU	50	-	-	50
Total Titres de participation	541	2 716	0	3 257

L'augmentation du poste Autres titres immobilisés correspond à la comptabilisation, au cours de clôture du 31 décembre 2013 soit € 7,26, des 30 359 titres Ymagis détenus au 31 décembre 2013 par la société dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la banque ODDO à l'occasion de l'introduction en bourse d'Ymagis.

L'augmentation nette des Autres immobilisations financières est constituée principalement par :

- la variation des dépôts de garantie sur certaines lignes de mobilisation de créances (€ -144 milliers)
- les liquidités pour € 190 milliers gérées par la banque ODDO dans le cadre du contrat de liquidité précité.

2.3 - Etat des provisions

Les provisions et leurs variations sur l'exercice se détaillent ainsi au 31 décembre 2013 :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc.-12	Dotations	Reprises	31-déc.-13
Amortissements dérogatoires	4	1	1	4
Total Provisions règlementées	4	1	1	4
Autres provisions	49	-	-	49
Total autres Provisions	49	-	-	49
Total Provisions	53	1	1	53
Sur titres de participation	27	0	27	-
Sur immobilisations financières	-	2	-	2
Sur comptes clients	149	216	8	357
Autres dépréciations (comptes courants)	205	277	-	482
Total Dépréciations	381	495	35	841
Total Général	434	496	36	894

Les principales dotations aux provisions et dépréciations de la période correspondent aux :

- créances clients jugées douteuses pour € 216 milliers ;
- comptes courants avec certaines filiales de la société pour € 277 milliers au regard de la situation nette négative des sociétés concernées.

La reprise de provision pour dépréciation des titres de participation concerne pour € 26 milliers notre filiale 3Delux, compte tenu de l'amélioration de ses performances économique en 2013.

2.4 - Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances des créances et des dettes sont les suivantes au 31 décembre 2013 :

Etat des Créances - En Milliers d'euros	Montant Brut	A moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres Immobilisations Financières	460	-	460
Clients douteux ou litigieux	408	408	-
Autres créances clients	14 777	14 777	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Débiteurs divers	131	131	-
Personnel et comptes rattachés	1	1	-
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1	1	-
Etat et autres collectivités publiques :			
Impôts sur les Bénéfices	705	705	-
TVA	1 948	1 948	-
Autres impôts, taxes, versements et assimilés	-	-	-
Divers	-	-	-
Groupe et associés	7 919	7 919	-
Charges constatées d'avance	1 583	1 583	-
Total Général	27 932	27 472	460
Montant des prêts accordés dans l'exercice	-	-	-
Remboursements des prêts dans l'exercice	-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés	-	-	-

Etat des Dettes - En Milliers d'euros	Montant Brut	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
A un an maximum	23	23	-	-
Plus d'un an	3 210	173	2 338	700
Emprunts et dettes financières divers	402	-	-	402
Fournisseurs et comptes rattachés	7 174	7 174	-	-
Personnel et comptes rattachés	427	427	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	447	447	-	-
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	61	61	-	-
TVA	2 056	2 056	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	64	64	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	517	517	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	2 742	2 742	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	1 048	1 048	-	-
Total Général	18 171	14 732	2 338	1 102
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	138			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

La dette financière brute d'Ymagis SA s'élève à € 3,6 millions au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

- € 2,9 millions auprès de BPI (ex OSEO),
- € 0,4 millions auprès de la banque Palatine (remboursable en totalité en 2019),
- € 0,3 millions auprès de Neuflyze OBC.

Le nouvel emprunt souscrit au cours de l'exercice, d'un montant de € 1 500 milliers, l'a été auprès de BPI au titre du développement participatif. Sa durée est de 7 ans avec deux années de différé sur le remboursement du capital.

En dehors de la conversion rappelée ci-dessus aux paragraphes 1.1.7 et 1.2 des emprunts obligataires et du paiement concomitant des intérêts capitalisés afférents, les remboursements de l'exercice, d'un montant de € 132 milliers concernent Neuflyze OBC au titre de l'emprunt de € 550 milliers contracté début 2012 pour l'équipement en projection numérique du complexe de Tilburg au Pays-Bas. Le capital restant dû est de € 275 milliers au 31 décembre 2013.

2.5 - Entreprises liées

Les entreprises liées sont constituées par les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ainsi que par la société Ymagis Holdings et les fonds gérés par les sociétés OTC Asset Management et Odysée Venture, actionnaires de la Société.

<i>En Milliers d'euros</i>	Liées ⁽¹⁾	Lien de Participation ⁽²⁾
Participations	3 257	-
Créances Clients et Comptes rattachés	6 214	-
Autres créances ⁽³⁾	6 822	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 189	-
Produits Financiers	253	-
Charges Financières	-	235
Total	21 735	235

⁽¹⁾ Sociétés dont Ymagis SA détient 50% ou plus du capital social

⁽²⁾ Sociétés détenues à moins de 50% (néant au 31 décembre 2013) ou détenant une participation dans Ymagis SA

⁽³⁾ Correspond aux comptes courants intragroupe entre Ymagis SA et ses filiales

2.6 - Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan - En Milliers d'euros	Montants TTC
Créances :	
Créances clients et comptes rattachés	3 738
Autres créances (dont avoirs à recevoir)	2
Total	3 740

2.7 - Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan - En Milliers d'euros	Montants TTC
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585
Dettes fiscales et sociales	567
Autres dettes (y compris les avoirs à établir)	1 387
Total	3 596

2.8 - Charges et produits constatés d'avance

En Milliers d'euros	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 583	1 048
Total	1 583	1 048

Les postes faisant l'objet d'une charge constatée d'avance sont principalement les charges de crédit-bail dont les premiers loyers majorés sont étalés sur la durée du contrat.

2.9 - Composition du capital social et variation des capitaux propres

2.9.1 - Capital social

Le nombre d'actions, la valeur nominale de chaque action et le montant du capital social ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Nombre d'actions	Valeur Nominale (€)	Montant (€)
Capital social au 31 décembre 2012	985 718	1,00	985 718
Division du nominal par 4	2 957 154	0,25	NA
Conversion des obligations convertibles	1 039 992	0,25	259 998
Augmentation de capital - Introduction sur NYSE EuroNext avril 2013	1 512 667	0,25	378 167
Capital social au 31 Décembre 2013	6 495 531	0,25	1 623 883

2.9.2 - Capitaux propres

Le tableau ci-dessous détaille les mouvements ayant affecté les capitaux propres de la société au cours de l'exercice 2013 :

En Milliers d'euros	31-déc.-12	Augmentation	Diminution	Affectation Résultat N-1	31-déc.-13
Capital Social	986	638	0	0	1 624
Primes d'émission/fusion/apport	2 914	12 234	0	0	15 148
Réserve Légale	0	162	0	0	162
Report à Nouveau	-1 876	0	0	956	-920
Résultat 2013	956	2 732	0	-956	2 732
Flux	2 980	15 766	0	0	18 746
Provisions Réglementées	4		0	0	4
Total Capitaux Propres	2 984	15 766	0	0	18 750

La variation des capitaux propres s'explique par :

- l'augmentation de capital liée à l'introduction en bourse d'Ymagis SA en avril 2013 pour € 10,3 millions net de frais, telle que détaillée au paragraphe 1.2 ci-dessus,
- la conversion des emprunts obligataires pour un montant total de € 2,7 millions concomitamment à l'introduction en bourse, également rappelé au paragraphe 1.2,
- le résultat de l'exercice 2013 de € 2 732 milliers.

2.10 - Participation des salariés aux fruits de l'expansion

La participation des salariés est nulle au titre de l'exercice 2013. Le produit de € 5 milliers présenté dans les comptes au 31 décembre 2013 correspond à la reprise d'une provision excédentaire au titre de l'exercice précédent.

2.11 – Ventilation du chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires de l'exercice se ventile comme suit par type d'activité et zone géographique au 31 décembre 2013 :

Répartition par type d'activité - En Milliers d'euros	Montants
Ventes de marchandises	2 302
Prestations de services	33 540
Total	35 842

Répartition géographique - En Milliers d'euros	Montants
France	22 973
Etranger	12 869
Total	35 842

2.12 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Compte tenu de l'intégration fiscale et du déficit fiscal reportable au 31 décembre 2013, la ventilation de l'impôt sur les bénéfices n'est pas pertinente.

L'intégration fiscale a été mise en place en décembre 2011 et Ymagis SA en est tête du groupe. Les filiales de la société intégrées fiscalement sont les suivantes :

- YMAGIS Engineering Services
- YMAGIS UGC France
- YMAGIS UGC Belgique
- YMAGIS UGC Italie
- YMAGIS UGC Espagne

Le produit d'intégration fiscale s'élève à € 161 milliers en 2013 contre une charge nette de € 36 milliers en 2012.

3 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

3.1 - Engagements de crédit baux et loyers

Les engagements pris par Ymagis SA et ses filiales au titre des crédits-baux et des contributions à verser aux exploitants de salles de cinémas sont présentés ici de manière consolidée car la totalité des engagements donnés ou reçus concernant le modèle VPF est portée ou garantie par Ymagis SA.

Engagements donnés et reçus au titre du financement des équipements

L'engagement net au titre du financement des équipements se décompose entre les engagements pris vis-à-vis des exploitants lorsque ces derniers acquièrent le matériel directement et cède le droit de percevoir le VPF à Ymagis SA ou à l'une de ses filiales en échange d'une contribution à leur financement, (engagement donné) et les loyers facturés aux exploitants dans le cadre de leur contribution aux financements portés par Ymagis SA ou l'une de ses filiales (engagement reçu).

- Contributions restant dues aux exploitants (modèle Tiers Collecteur)

Montants en K €	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31-déc.-13	10 421	35 924	6 384	52 729
31-déc.-12	7 938	27 132	11 082	46 152

- Participation exploitants restant à percevoir (modèle Tiers Investisseur)

Montants en K €	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31-déc.-13	265	581	4 545	5 391
31-déc.-12	149	474	4 285	4 908

Par ailleurs les paiements restant dus aux organismes de crédit-bail dans le cadre du modèle Tiers Investisseur représentent :

Montants en K €	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31-déc.-13	8 777	27 827	412	37 016
31-déc.-12	6 779	25 023	6 364	38 166

Compte tenu de leur mutualisation et dans l'hypothèse d'une période de collection du VPF de 10 ans, dans la mesure où la société ne peut estimer à ce jour la date de fin de perception du VPF, les produits issus des VPF devraient permettre de couvrir les engagements donnés par Ymagis SA et ses filiales aux exploitants de salles de cinéma ainsi qu'aux crédits bailleurs.

Engagements donnés liés aux autres locations simples

Dans le cadre de son exploitation, Ymagis SA ou ses filiales sont amenées à mettre en place des contrats de location simple. Les principaux contrats sont les suivants :

- Locations immobilières,
- Véhicules de location,
- Locations diverses (ponctuelles).

Les engagements donnés au titre des locations immobilières concernent essentiellement les loyers sur les bureaux de Paris et Montrouge. Ils se décomposent de la façon suivante:

Montants en K € - Loyers restants	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31-déc.-13	394	1 412	659	2 465
31-déc.-12	796	1 356	114	2 266

Les autres contrats ne comportent aucune clause spécifique pouvant avoir un impact sur leur mode de renouvellement ou de résiliation.

Engagements donnés sur crédit-bail mobilier hors VPF

En Milliers d'euros	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31-Déc-2013	285	303	14	602

Engagements reçus

Dans le cadre de ses relations avec les exploitants, ces derniers se sont engagés dans des contrats d'infogérance des installations au profit d'Ymagis SA ou de ses filiales pour les montants suivants :

Montants en K € - Loyers restants	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31-déc.-13	3 516	14 791	11 677	29 984
31-déc.-12	2 942	12 368	12 753	28 063

3.2 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En Milliers d'euros

Accroissement de la dette future d'impôts	-
	Néant
Allègement de la dette futur d'impôts	-
C3S (EX - Organic)	44
Nature des différences temporaires	-
Déficits reportables individuels	556
Déficits reportables groupe fiscal	216

3.3 - Rémunération des dirigeants

La rémunération brute des organes de direction s'élève à € 412 milliers au titre de 2013.

3.4 - Effectifs à la clôture

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	35	-
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	18	-
Ouvriers	-	-
Total	53	-

Les effectifs de la société s'élevaient également à 53 personnes au 31 décembre 2013, étant rappelé que les effectifs détaillés ci-dessus au 31 décembre 2013 s'entendent après transfert au sein de notre filiale SYL, dans le cadre des opérations d'apport décrites au paragraphe 1.2 ci-dessus, de 9 collaborateurs dédiés à l'activité de duplication et d'acheminement de copies numériques.

3.5 - Engagement de retraite et DIF

La société ne comptabilise pas de provision au titre des engagements de retraite. Le montant de l'engagement hors bilan correspondant au 31 décembre 2013 s'élève à € 82 milliers contre € 86 milliers au 31 décembre 2012.

Le nombre d'heures de Droit Individuel à la Formation (DIF) s'élève à 2 460 heures pour l'ensemble des salariés au 31 décembre 2013, contre 1 950 heures au 31 décembre 2012).

3.6 - Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées à € 367 milliers sur l'exercice, contre € 419 milliers en 2012. Ces dépenses, ne remplissant pas tous les critères relatifs à leur activation, ont été enregistrées en charges au cours de l'exercice.

3.7 - Evènements postérieurs à la clôture

Le 24 janvier 2014, Ymagis SA a procédé dans le cadre d'une opération de placement privé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant total de € 4 969 milliers, par émission de 649 540 actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, au prix d'émission de € 7,65 par action.

Les nouvelles actions ainsi émises représentent une dilution de 9,1% par rapport aux 6 495 531 actions en circulation avant cette augmentation de capital.

A l'issue de cette opération, les actionnaires historiques de la société détiennent 71,02% du capital et 81,32% des droits de vote, la part du public dans le capital et les droits de vote s'élevant respectivement à 28,98% et 18,68%.

3.8 - Tableau des filiales et participations

Le tableau ci-dessous détaille les principaux chiffres concernant les filiales de la société :

<i>En Milliers d'euros</i>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titre détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
Filiales (plus de 50% du capital détenu) :										
3Delux SAS	50	-99	51%	26	26	-	-	258	2	-
Y.E.S. SAS	424	1 784	100%	424	424	-	-	11 340	-881	-
Ymagis UGC Italie SARL	1	-84	100%	1	1	-	-	108	-4	-
Ymagis UGC France SARL	1	300	100%	1	1	-	-	4 865	324	-
Ymagis UGC Espagne SARL	1	61	100%	1	1	-	-	115	-8	-
Ymagis UGC Belgique SARL	1	-163	100%	1	1	-	-	411	-40	-
SmartJog Ymagis Logistics SAS	431	12 257	60%	2 716	2 716	-	-	617	21	-
Ymagis Deutschland GMBH	25	-	100%	13	13	-	-	7 836	585	-
Ymagis Sytemhaus GMBH	25	-	100%	25	25	-	-	3 979	-276	-
Ymagis Spain SLU	50	-	100%	50	50	-	-	4 687	300	-
Total si applicable				3 257	3 257					
B - renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
						Néant				

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

YMAGIS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **YMAGIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.1.2 « Titres de participation » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos

travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Par ailleurs, en application de la loi, nous vous signalons les faits suivants :

- Le rapport de gestion ne comprend pas les informations sociales et environnementales prévues par l'article L. 225-102-1 du code de commerce ;
- Le Président directeur général n'a pas désigné d'organisme tiers indépendant.

Paris, le 8 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Laurent Bouby
Associé

Vachon et Associés

Bertrand Vachon
Associé Gérant

III. Etats financiers consolidés du Groupe & rapport des commissaires aux comptes afférent

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
Exercice clos le
31 décembre 2013

Sommaire des états financiers consolidés

I.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	28
II.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	29
III.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	30
IV.	ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	30
V.	ETAT DES FLUX DE TRESORERIE.....	31
VI.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	32
	Note 1. Présentation de l'activité et du Groupe	32
	Note 2. Principaux évènements de l'exercice	32
	Note 3. Base de préparation des comptes consolidés	33
	3.1 Evolutions des principes et méthodes comptables	34
	3.2 Recours à des estimations	35
	3.3 Principes comptables significatifs	35
	Note 4. Information relative au périmètre de consolidation.....	46
	4.1 Périmètre de consolidation	46
	4.2 Variations de périmètre de l'exercice 2013	47
	Note 5. Informations sectorielles.....	47
	Note 6. Présentation des états financiers.....	50
	6.1 Immobilisations incorporelles	50
	6.2 Immobilisations corporelles	51
	6.3 Actifs financiers.....	52
	6.4 Impôts différés.....	52
	6.5 Stocks	53
	6.6 Clients et autres actifs courants	53
	6.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	54
	6.8 Composition du capital et résultat par action	55
	6.9 Provisions.....	57
	6.10 Emprunts et passifs financiers.....	58
	6.11 Avantages au personnel.....	61
	6.12 Autres passifs non courants	62
	6.13 Fournisseurs et autres passifs courants	62
	6.14 Autres achats et charges externes.....	62
	6.15 Charges de personnel et effectif.....	63
	6.16 Dotations aux amortissements et provisions	63
	6.17 Autres produits et autres charges	63
	6.18 Résultat financier	63
	6.19 Impôt sur les résultats	64
	Note 7. Informations relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers	65
	Note 8. Informations complémentaires	67
	8.1 Gestion des risques	67
	8.2 Engagements financiers et passifs éventuels	68
	8.3 Transaction avec les parties liées	71
	8.4 Publicité des honoraires des commissaires aux comptes.....	72
	8.5 Evènements postérieurs à la clôture	72

I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc.-13	31-déc-12
Immobilisations incorporelles	6.1	11 204	260
Immobilisations corporelles	6.2	53 781	41 749
Actifs financiers non courants	6.3	1 598	1 014
Impôts différés actifs	6.4	926	1 236
Actifs non courants		67 508	44 259
Stocks	6.5	832	1 424
Clients	6.6	16 874	11 910
Autres actifs courants	6.6	10 188	6 745
Actifs financiers courants	6.3	-	145
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.7	12 043	5 167
Actifs courants		39 937	25 391
Total Actifs		107 447	69 650
Capital social	6.8	1 624	986
Primes d'émission		15 148	2 914
Réserves et report à nouveau		6 391	2 021
Résultat net		2 381	2 015
Capitaux propres part Groupe		25 544	7 937
Intérêts non contrôlant		5 049	(23)
Capitaux propres consolidés		30 593	7 914
Provisions (part non courante)	6.9	690	452
Emprunts et passifs financiers (part non courante)	6.10	35 916	32 427
Avantages au personnel	6.11	142	86
Impôts différés passifs	6.4	42	-
Autres passifs non courants	6.12	1 868	1 339
Passifs non courants		38 658	34 305
Provisions (part courante)	6.9	-	10
Emprunts et passifs financiers (part courante)	6.10	12 553	11 260
Fournisseurs	6.13	6 000	5 481
Dette d'impôt sur les sociétés		187	379
Autres passifs courants	6.13	19 457	10 301
Passifs courants		38 196	27 431
Total Passifs et Capitaux propres		107 447	69 650

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc-13	31-déc-12
Chiffre d'affaires		47 322	39 696
Achats consommés		(8 250)	(9 802)
Autres achats et charges externes	6.14	(16 147)	(11 713)
Impôts et taxes		(366)	(217)
Charges de personnel	6.15	(7 234)	(5 636)
Autres produits opérationnels courants		637	768
Autres charges opérationnelles courantes		(558)	(552)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6.16	(8 836)	(6 646)
Résultat opérationnel courant		6 570	5 898
Autres produits	6.17	-	-
Autres charges	6.17	-	-
Résultat opérationnel		6 570	5 898
Coût de l'endettement financier brut		(2 631)	(2 776)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	-
Coût de l'endettement net		(2 631)	(2 776)
Autres produits financiers		90	40
Autres charges financières		(21)	(12)
Résultat financier	6.18	(2 561)	(2 748)
Résultat courant avant impôt		4 008	3 150
Impôts sur les résultats	6.19	(1 627)	(1 272)
Résultat net de la période		2 382	1 878
Part attribuable aux intérêts non controlants		(1)	137
Résultat net de la période - Part attribuable aux actionnaires d'YMAGIS		2 381	2 015
Résultat par action	6.8	0,42 €	2,04 €
Résultat dilué par action	6.8	0,40 €	1,62 €

La comparaison des résultats par actions 2012 et 2013 nécessite d'intégrer la division par 4 du nominal intervenu début 2013. Sur cette base, le résultat par action 2012 non dilué s'établit à 0,5111 € par action et le résultat par action 2012 dilué s'établit à 0,5130 €.

III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Résultat net consolidé (Part du Groupe)	2 381	2 015
Intérêts non contrôlant	1	(137)
Résultat net de la période	2 382	1 878
Gains (pertes) actuariels relatifs aux avantages du personnel	(14)	(13)
Effet d'impôt	4	4
Eléments non reclassables en résultat	(10)	(9)
Eléments reclassables en résultat	-	-
Résultat global consolidé	2 372	1 870
Dont part Groupe	2 371	2 007
Dont part des intérêts non contrôlant	1	(137)

IV. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>En Milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultat	Titres auto détenus	Avantages au personnel	Total part Groupe	Intérêts non contrôlant	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
31 décembre 2011	986	2 914	2 038	-	(8)	5 930	114	6 044
Résultat net			2 015			2 015	(137)	1 878
Autres éléments du résultat global					(9)	(9)		(9)
31 décembre 2012	986	2 914	4 053	-	(17)	7 937	(23)	7 914
Augmentation de Capital	260	11 150	162			11 572		11 572
Conversion des obligations remboursables en ac	378	2 352	(2 730)			-		-
Imputation des frais d'émission net d'impôt		(1 267)				(1 267)		(1 267)
Résultat net			2 381			2 381	1	2 382
Opérations sur actions propres				(220)		(220)		(220)
Païement en actions			243			243		243
Transactions entre actionnaires			4 914			4 914	5 072	9 985
Autres variations			(14)			(14)		(14)
31 décembre 2013	1 624	15 148	9 009	(220)	(17)	25 544	5 049	30 593

V. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En Milliers d'euros</i>	Note	31-déc-13	31-déc-12
Résultat net de la période		2 382	1 878
Amortissements et provisions		8 111	6 631
(Plus) / Moins-value de cession		(76)	17
Autres charges et produits d'exploitation sans effet sur la trésorerie		(11)	761
Charge d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisée		1 627	1 272
Charges et produits liés aux BSPCE		243	-
Variation des intérêts sur obligations convertibles		235	282
Autres charges financières		(701)	121
Charges d'intérêts décaissées		2 383	2 332
Marge brute d'autofinancement		14 192	13 295
Variation du Besoin en Fond de Roulement		(1 400)	(1 910)
Variation des actifs financiers non courants liés à l'activité		(523)	(398)
Impôts payés		(923)	(1 089)
Flux de trésorerie liés à l'activité		11 345	9 897
Incidence des acquisitions de filiales		(2 500)	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(649)	(182)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(6 425)	(1 346)
Cessions d'immobilisations		697	275
Variation nette des actifs financiers		84	(167)
Flux de trésorerie liés aux investissements		(8 792)	(1 421)
Augmentation et réduction de capital		11 572	-
Frais d'émission	IV.	(1 267)	-
Dividendes payés		-	-
Variation nette des autres dettes financières courantes		156	614
Souscription / Remboursements d'emprunts relatifs à des locations financement		(6 191)	(6 238)
Cession (acquisition) nette d'actions propres		(220)	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme		5 353	3 227
Remboursements d'emprunts long terme		(293)	(1 924)
Remboursement des intérêts d'obligations convertibles		(2 399)	-
Charges d'intérêts décaissées		(2 383)	(2 332)
Flux de trésorerie liés aux financements		4 328	(6 652)
Flux nets de trésorerie de la période		6 881	1 825
Trésorerie et équivalents de trésorerie début de période	6.3	5 162	3 337
Trésorerie et équivalents de trésorerie fin de période	6.3	12 043	5 162
Variation de la Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 881	1 825

Conformément à IAS 7-44, les investissements financés par des contrats de location financière, retraités dans l'état de la situation financière, pour respectivement € 8 208 milliers et € 9 785 milliers au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, ne sont pas présentés dans les flux d'investissement et dans les flux de financement.

VI. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 1. Présentation de l'activité et du Groupe

YMAGIS est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est à Paris, 106 rue de la Boétie.

YMAGIS s'est imposé comme un intervenant majeur du développement du cinéma numérique en Europe, en développant une offre de service complète (financement, vente, mise en place, maintenance et infogérance des équipements de projection) et en s'orientant vers des métiers à forte valeur ajoutée (duplication et acheminement des contenus par voie physique ou dématérialisée, post-production etc.)

Le Groupe est constitué à ce jour de onze sociétés. Il est présent dans trois pays (France, Espagne et Allemagne) et exerce son activité dans sept pays européens ainsi qu'au Maroc.

Note 2. Principaux événements de l'exercice

L'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2013, a été marqué par les différents événements détaillés ci-dessous.

Ymagis SA, société mère du Groupe Ymagis, a été introduite avec succès le 30 avril 2013 à la Bourse de Paris NYSE Euronext Paris, compartiment C.

1 512 667 actions nouvelles, soit 23,3% du capital après augmentation de capital, ont été créées à cette occasion au prix de € 7,65 chacune, représentant une augmentation de capital total de € 11 571 903. Sur cette base, le Groupe Ymagis a été valorisé € 49,7 million après augmentation de capital. Les fonds propres du Groupe ont ainsi été renforcés de € 10,3 millions, après imputation sur la prime d'émission de € 1,3 million de frais nets d'impôt liés à l'augmentation de capital. Cette augmentation de ses fonds propres donne au Groupe les moyens de poursuivre son ambition de devenir le leader européen des fournisseurs de technologies numériques aux salles de cinéma et aux distributeurs et producteurs de films, en lui permettant de procéder à des acquisitions ciblées de sociétés dans son secteur et / ou en renforçant ses équipes commerciales et de recherches et développement.

Concomitamment, les obligations convertibles que détenaient les actionnaires historiques d'YMAGIS ont été dans leur totalité, aux rompus près, converties en actions de la société. Enfin, préalablement à l'introduction en bourse, 74 750 BSPCE donnant droit 299 000 actions ordinaires d'YMAGIS SA ont été attribués aux salariés de la société.

Au cours de l'exercice 2012, l'administration fiscale française s'était interrogée sur l'assujettissement des facturations de VPF à la TVA considérant que les flux de VPF pourraient correspondre à des subventions d'investissement. Cette position, qui n'a jamais été appliquée par Ymagis n'a finalement pas été retenue et l'administration fiscale a confirmé par rescrit du 7 mai 2013 que les prestations de VPF devaient être assujetties à la TVA.

Dans l'attente d'une position définitive, certains distributeurs qui avaient cessé le paiement de la TVA jusqu'au 7 mai 2013 ont régularisé leur situation vis-à-vis de l'entreprise. La créance de TVA

résiduelle sur les distributeurs a été apurée au 31 décembre 2013 (€ 571 milliers au 31 décembre 2012).

Enfin, le Groupe Ymagis a créé fin novembre dernier avec SmartJog, filiale de TDF, une co-entreprise à laquelle les deux partenaires ont apporté, par apport partiel d'actifs en date du 30 novembre 2013, l'ensemble de leurs activités de duplication et d'acheminement vers les cinémas en Europe de copies numériques de films long métrage et de bandes annonces et films publicitaires. Le Groupe YMAGIS contrôle cette filiale baptisée SmartJog Ymagis Logistics (« SYL » ci-après), dans laquelle il détient au 31 décembre 2013 une participation de 60%, dont 50% provenant de l'apport de sa branche autonome d'activité afférente et 10% acquis auprès de TDF pour € 2,5 millions, les 40% restant étant propriété du Groupe TDF.

SYL a été consolidée par intégration globale à partir du 1er décembre 2013 dans les comptes du Groupe. L'activité apportée par TDF a contribué au chiffre d'affaires consolidé du Groupe à cette date pour € 239 milliers.

Enfin au 31 décembre 2013, date ultime sauf exception permettant aux exploitants de salles de cinéma de bénéficier du financement par les « Virtual Print Fee » ou « VPF » du remplacement des projecteurs 35 mm par des projecteurs numériques, le Groupe aura déployé un nombre total de 2 785 écrans VPF, contre 2 162 à fin décembre 2012.

Note 3. Base de préparation des comptes consolidés

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés du Groupe YMAGIS au 31 décembre 2013 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2013.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2013 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2012, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables à partir du 1^{er} janvier 2013 (voir note 3.1 Nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2013).

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 lors de sa séance du 21 mars 2014.

Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Ces états financiers consolidés incluent les états financiers consolidés d'YMAGIS SA et de ses filiales ("le Groupe YMAGIS") et ont été arrondis en milliers d'euros, l'euro étant la monnaie fonctionnelle d'YMAGIS SA, société mère du Groupe et de l'intégralité de ses filiales et la monnaie de présentation du Groupe YMAGIS.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat : créances commerciales dont l'échéance est supérieure à 12 mois et les valeurs mobilières de placement.

3.1 Evolutions des principes et méthodes comptables

Nouvelles normes et interprétations applicables de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2013 :

- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur »
- Amendements d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » - Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents
- Amendements d'IAS 19 « Avantages au personnel » - Régimes à prestations définies
- Amendements d'IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir »
- Améliorations des IFRS publiées en mai 2012.

Ces normes, amendements ou interprétations publiées et applicables au 1er janvier 2013 n'entraînent pas de changement sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013, à l'exception de l'amendement à la norme suivante :

- L'amendement de la norme IAS 1 prévoit une présentation distincte des gains et pertes enregistrés en capitaux propres, selon qu'ils sont ou non recyclables en compte de résultat. Le Groupe a appliqué cette présentation sur les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012.

La norme IFRS 13, qui définit les règles de détermination de la juste valeur et les informations méthodologiques à fournir en annexe lorsque la juste valeur est utilisée, n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe. Cette norme, d'application prospective, n'a pas d'effet sur le périmètre d'application de la juste valeur. Les précisions sur la norme n'ont pas d'incidences sur les évaluations à la juste valeur.

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2013 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » - Classification et évaluation des actifs et passifs financiers
- IFRS 9 « Instruments financiers » - Comptabilité de couverture
- IFRS 10 « Etats financiers consolidés »
- IFRS 11 « Partenariats »
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »
- IAS 27 révisée « Etats financiers individuels »
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et co-entreprises »
- Amendements d'IAS 36 « Pertes de valeur » - Information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
- Amendements d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 9 « Instruments financiers : classification et évaluation des actifs et passifs financiers » - Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture
- Amendements d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés, IFRS 11 « partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » - Application rétrospective

- Amendements d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IAS 27 révisée « Etats financiers individuels » - Sociétés d'investissement
- Améliorations des IFRS publiées en décembre 2013
- IFRIC 21 « Taxes ».

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation. Aucun impact significatif au titre de ces évolutions réglementaires sur les comptes consolidés du Groupe n'est à prévoir.

3.2 Recours à des estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les principales estimations portent sur la durée d'amortissement des matériels de projection comptabilisés en immobilisations corporelles et des droits d'utilisation des logiciels et de la base de données figurant dans les immobilisations incorporelles de la société SmartJog Ymagis Logistics suite aux opérations d'apport partiel d'actifs réalisées en date du 30 novembre 2013.

Des précisions sont apportées dans la note sur les principes comptables significatifs.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

3.3 Principes comptables significatifs

Filiales

Les filiales contrôlées par le Groupe sont consolidées. Une société est contrôlée par le Groupe dès lors que les critères exposés dans IAS 27 sont respectés, c'est-à-dire dès lors que le Groupe « a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités », ce qui est le cas de l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation du Groupe YMAGIS.

Elimination des opérations internes au Groupe

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée.

En application de cette norme, les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition ;
- Le prix d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus ;
- Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise évalué à la juste valeur ou à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.
- La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill.
- Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations de regroupements d'entreprises

Financement de la Transition Numérique

Le financement du matériel de projection numérique installé dans les cinémas sous contrat VPF avec le Groupe YMAGIS suit deux schémas :

- Le 1^{ème} schéma, Tiers Investisseur, prévoit qu'YMAGIS acquiert le matériel soit directement soit auprès d'un établissement financier dans le cadre d'un contrat de location financière et loue ou sous loue cet équipement à l'exploitant. S'agissant d'un contrat de location financière, l'engagement pris vis-à-vis du crédit bailleur est inscrit au passif en dette financière en contrepartie d'une immobilisation corporelle amortie sur 8 ans. La facturation du loyer ou sous loyer et du VPF sont inscrits en chiffre d'affaires. Les charges de location financière facturées par la banque sont comptabilisées pour la part intérêt en charges financières et pour la part capital, en diminution de la dette financière nette.
- Le 2^{ème} schéma, Tiers Collecteur, prévoit que l'exploitant se charge d'acquérir le matériel de projection numérique et cède à YMAGIS le droit de percevoir le VPF en échange d'une prise en charge significative du financement de l'équipement sur sa durée. Compte tenu des obligations qui incombent à l'exploitant, notamment l'obligation de fournir les données nécessaires à la perception du VPF par YMAGIS et l'obligation de souscrire sur 10 ans un contrat d'infogérance avec YMAGIS, l'engagement contractuel correspondant est présenté en engagement hors bilan, la prise en charge du financement par YMAGIS est comptabilisée en charge d'exploitation et la facturation du VPF est comptabilisée en chiffre d'affaires.

Recherche et développement – Travaux de R&D réalisés en interne

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, les frais de recherche internes sont comptabilisés en charges dès lors qu'ils sont encourus.

Selon IAS 38, les frais de développement internes sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont satisfaits :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention du Groupe d'achever le projet,
- (c) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes consolidés sur la ligne « concessions, brevets, licences ».

Ces frais sont amortis linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée (entre 1 et 5 ans).

Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation des logiciels et de la base de données de la société SmartJog Ymagis Logistics issus de l'apport par SmartJog sont amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée sur une durée de 10 ans.

Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des logiciels. Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée (entre 1 et 5 ans).

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel et outillage : de 3 à 10 ans
- Matériel de projection numérique : 8 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans
- Mobilier : de 5 à 10 ans.

Contrats de location-financement

Conformément à IAS 17, « Contrats de location », les immobilisations prises en location financière, essentiellement constituées du matériel de projection numérique financé par YMAGIS (modèle Tiers Investisseur) sont comptabilisées à l'actif des états de la situation financière, assorties d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location-financement, c'est-à-dire qu'ils transfèrent substantiellement au Groupe YMAGIS les risques et avantages attachés à la propriété du bien. De telles immobilisations sont présentées à l'actif à leur prix d'achat net d'amortissement. La part « capital restant dû » des contrats de location financière est inscrite au passif.

Dépréciation des actifs corporels et incorporels

Conformément à la norme IAS 36, « Dépréciation d'actifs », les actifs générant des flux de trésorerie propres et les actifs inclus dans des unités génératrices de trésorerie (UGT) font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances nouvelles indiquent que les actifs ou les UGT pourraient avoir subi une perte de valeur.

Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

L'examen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, est effectué à chaque date d'arrêté. S'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT concerné.

Dans ce cas, le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable de l'actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations des flux de trésorerie futurs, générés par l'actif ou l'UGT, établis selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour les évaluations initiales en fonction des plans à moyen terme de chaque activité.

Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en retenant des taux du marché à long terme qui reflètent les meilleures estimations de la valeur temps de l'argent, des risques spécifiques des actifs ou UGT ainsi que de la situation économique des zones géographiques dans lesquelles s'exerce l'activité attachée à ces actifs ou UGT.

Les pertes de valeur sur actifs corporels et incorporels sont comptabilisées sur la ligne « Autres charges » dans le compte de résultat.

Actifs financiers

Le Groupe enregistre un actif financier lorsqu'il devient partie prenante aux dispositions contractuelles de cet instrument. Les actifs financiers, utilisés par le Groupe, comprennent :

- Les actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- Les prêts et créances dont la part à plus d'un an est actualisée au taux de financement estimé de la contrepartie.

Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Les actifs évalués en juste valeur par le résultat

Les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables sont évalués à la juste valeur. Cette dernière correspond à la valeur de marché de ces placements à la date de clôture de l'exercice.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier, sous la rubrique «Autres produits et charges financières ».

Les prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, ainsi que les prêts et les créances d'exploitation.

Lors de leur comptabilisation initiale, les prêts sont mesurés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

A chaque clôture, les prêts sont évalués à leur coût amorti. Par ailleurs, des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif.

Ces actifs et passifs financiers sont ventilés au bilan en éléments courants et non courants suivant leur date d'échéance inférieure ou supérieure à un an.

Cette catégorie inclut les créances commerciales dont l'échéance est supérieure à 12 mois et ne portant pas intérêt. Ces actifs font l'objet d'une décote lors de l'enregistrement initial. Evalués à leur coût amorti, ils font ensuite l'objet d'une désactualisation sur les exercices futurs.

L'enregistrement de la décote initiale ainsi que les variations ultérieures sont comptabilisées en chiffre d'affaires.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont des actifs financiers courants. Ils sont évalués initialement à la juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale. À chaque arrêté, les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont évalués au coût amorti déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non recouvrement.

Une estimation du risque de non-recouvrement des créances est faite à chaque clôture et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation en conséquence. Le risque de non-recouvrement est apprécié au regard des retards de paiement et de la qualité du débiteur.

Dans le cadre de la mise en place de financement court terme, le Groupe effectue avec certains partenaires financiers, des opérations de mobilisation de créances. Les actifs financiers correspondant sont cédés en tout ou partie si les contrats de mobilisation de créance respectent les conditions suivantes :

- transfert du droit contractuel à percevoir la trésorerie ;
- cession à un partenaire financier des risques et avantages liés à cette créance ;
- le partenaire financier supporte entièrement le risque de non règlement de cette créance pour des motifs financiers uniquement ; le Groupe restant garant de l'ensemble des risques techniques et industriels ;
- le recouvrement de la créance est à la charge du partenaire financier. Toutefois, ce dernier peut contractuellement demander au Groupe d'effectuer pour son compte cette démarche vis-à-vis des créanciers.

Les contrats ne respectant pas ces critères ne donnent pas lieu à la cession des créances.

Au 31 décembre 2013, aucun contrat n'est cédé car ils ne respectent pas ces critères.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant des états de la situation financière, dans les emprunts et dettes financières à court terme. Les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois à partir de la date d'acquisition sans possibilité de sortie anticipée sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de l'état des flux de trésorerie.

Provisions

En conformité avec IAS 37, « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en « Provisions (part non courante) ».

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes annexes sauf si la probabilité d'une sortie de ressource est très faible.

Le Groupe évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances à la date d'arrêté.

Si des produits viennent compenser les sorties de ressources prévues, un actif est comptabilisé dès lors qu'ils sont quasiment certains. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Le Groupe constate des provisions relatives à des litiges pour lesquels une sortie de ressource est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, de telles provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est-à-dire pour la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes. Pour déterminer la valeur actuelle de ces engagements, le Groupe utilise des taux d'actualisation reflétant l'estimation de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces engagements.

L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter les effets de l'écoulement du temps est comptabilisée en « Autres produits et charges financiers ».

Emprunts et passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires, de la part capital des contrats de location financière, et d'instruments de dette. Les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les frais relatifs à l'émission d'emprunts ou d'obligations ainsi que toute différence entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et la valeur de remboursement sont constatés au compte de résultat en « Charges financières » sur la durée de vie des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Obligations remboursables ou convertibles en actions

Les obligations remboursables ou convertibles en actions émises par le Groupe sont comptabilisées en distinguant deux composantes :

- une composante dette correspondant à l'obligation de verser au porteur des flux de trésorerie sur la base d'un taux d'intérêts fixe,
- une composante capitaux propres liée au droit de l'émetteur d'imposer le remboursement du nominal en un nombre fixe d'actions.

Avantages au personnel

Les obligations du Groupe en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié. Conformément à l'IAS 19R, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les estimations des obligations du Groupe au titre des engagements du personnel des sociétés françaises sont calculées par un actuaire indépendant. La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service futur du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation, calculée charges sociales comprises, est actualisée et est comptabilisée sur la base des années de service des salariés. Les écarts actuariels résultant de ces hypothèses sont reconnus en capitaux propres.

Chiffre d'affaires

Activité VPF (Virtual Print Fee) ou contribution à la transition numérique

Le revenu du VPF est reconnu dès lors que les films longs métrages ou tout autre contenu sont projetés sur les écrans qui utilisent les installations sous contrat avec YMAGIS quel que soit le mode de financement retenu (Tiers Collecteur ou Tiers Investisseur). Un VPF est dû à chaque nouveau film ou contenu projeté sur une installation sous contrat, et en ce qui concerne les films, quel que soit le nombre de projections. Le montant du VPF perçu dépend donc du nombre de nouveaux films et de contenus projetés sur un écran sous contrat avec YMAGIS.

Les contrats de VPF de la majorité des distributeurs sont plafonnés dès lors que les coûts économiques du modèle ont été couverts (le « Cost Recoupment »). Le Cost Recoupment est atteint une fois que la somme des VPF perçus, majorée, le cas échéant, des contributions exploitants dans le modèle Tiers Investisseur, égale la somme des dépenses, inclusion faite du prix d'achat des équipements, des coûts de financement, des frais généraux et d'une marge contractuellement convenue. A ce jour, la société n'est pas en mesure d'estimer la date et la probabilité de l'atteinte du Cost Recoupment.

Les VPF dus par des fournisseurs de contenu qui ne sont pas sous contrat avec YMAGIS (les « Free Riders ») sont facturés au tarif public. Lors de la contractualisation de la relation entre YMAGIS et les Free Riders, si les conditions commerciales diffèrent du tarif public, des avoirs sont comptabilisés le cas échéant.

La perception du VPF est soumise à certaines limites contractuelles et, en France, légales:

- une période maximum de 10 ans à compter de la date de déploiement moyenne par complexe cinématographique ; en France, compte tenu de la loi 2010-1140, cette période est plafonnée à la couverture du coût de l'équipement telle que négociée entre les parties, et limitée au plus tard au 31 décembre 2021,
- Les contrats signés par la société avec différents fournisseurs de contenus conduiront, à la date du Cost Recoupment, à une réduction progressive des revenus collectés par la société auprès de ces fournisseurs de contenus. C'est seulement lorsque cette étape aura été atteinte que la société sera en mesure de calculer la durée et le montant résiduel de perception du VPF et d'ajuster en conséquence la valeur nette et la durée d'amortissement résiduelle du matériel de projection numérique loué dans le modèle Tiers Investisseur. De même, à cette étape, la société sera en mesure d'estimer et de provisionner si nécessaire la différence entre d'une part le VPF et les contributions exploitant restant à percevoir et d'autre part, les loyers restants dus tant vis-à-vis des établissements de crédit que des exploitants.

Les loyers facturés aux exploitants dans le cadre du schéma Tiers Investisseurs sont reconnus en revenus mensuellement.

Activité Services

Les revenus de service, lorsqu'ils consistent en des revenus mensuels relatif à la gestion des installations et à des contrats de maintenance sont reconnus sur la période pendant laquelle les services sont rendus. Les revenus des autres prestations non récurrentes y compris les installations de complexes cinématographiques facturées sont reconnus dès lors que la prestation d'installation a été rendue et réceptionnée par l'exploitant.

Les ventes de logiciel qui ne requièrent pas de modification substantielle du logiciel donnent lieu à comptabilisation en chiffre d'affaires à leur livraison dans la mesure où la société n'a plus d'obligation contractuelle.

Autres produits et charges opérationnels

Ce poste inclut les charges et produits non récurrents et individuellement significatifs.

Résultat financier

Le résultat financier incorpore d'une part le coût de l'endettement net composé essentiellement des charges de location financière, le coût de financement des créances factor et les intérêts payés sur le financement du Groupe minoré des intérêts perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers incluent les charges de désactualisation des provisions long terme et notamment des provisions pour retraite et des provisions pour renouvellement des installations.

Impôt sur les résultats

Le Groupe comptabilise l'impôt exigible et l'impôt différé conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 12.

La ligne « impôt sur les résultats » du compte de résultat comprend les impôts exigibles et les impôts différés des sociétés consolidées.

Le crédit d'impôt recherche ainsi que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) sont reclassés en diminution des charges de personnel conformément aux dispositions de la norme IAS 20.

Impôts exigibles

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû aux autorités fiscales par chacune des sociétés consolidées dans les pays où elle exerce.

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 14 janvier 2010 relatif à la comptabilisation de la CVAE en application des normes IFRS, la société a choisi de présenter sa CVAE en impôt sur le résultat.

Impôts différés

En application de la norme IAS 12 le Groupe constate des impôts différés sur les différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs inscrits dans l'état de situation financière et sur les pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable.

Les principaux paramètres et éléments d'appréciation sont les suivants :

- **Taux d'impôt :**

Les taux d'impôt retenus sont ceux adoptés ou quasi-adoptés à la clôture des comptes et applicables à l'entité fiscale concernée. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en utilisant le taux d'impôt qui sera en vigueur au moment du reversement de la différence temporelle.

- **Principe d'inscription dans l'état de situation financière des soldes d'impôts différés et reports déficitaires :**

Il est fait masse, par entité fiscale, des impôts différés actifs et passifs en y incluant les actifs d'impôt différés afférant à des éventuels reports déficitaires.

Si le solde net est un actif il est inscrit dans l'état de situation financière à concurrence du montant que l'entité fiscale concernée pourra récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu compte tenu des perspectives économiques envisagées au niveau de chaque société et de la stratégie fiscale développée dans un avenir proche au niveau du Groupe. Si cette méthodologie conduit implicitement à ne pas activer la totalité des reports déficitaires alors que dans le même temps le solde des impôts différés nets hors reports déficitaires est un passif, ce passif pourra être compensé par un complément d'activation des reports déficitaires. La

justification de cet ajustement est que certains impôts différés peuvent être adaptés et avoir une échéance finie à mettre en rapport avec la durée des reports.

Si le solde net est un passif il est inscrit dans l'état de situation financière pour la totalité de son montant.

- **Présentation :**

Les impôts différés sont présentés en position nette par entité fiscale, à l'actif et au passif de l'état de situation financière consolidé. La contrepartie est inscrite en compte de résultat.

Les impôts différés générés par des retraitements inscrits directement en capitaux propres (écart actuariel sur les engagements de retraite) sont également inscrits directement en capitaux propres.

Conformément à IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Résultat net par action

Le résultat par action (résultat de base par action) est obtenu en divisant le résultat disponible aux porteurs d'actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas prises en compte dans ce calcul.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat disponible aux porteurs d'actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice auquel on ajoute tous les instruments dilutifs potentiels que sont les options et les obligations convertibles en action ordinaires émises par la société. Les options et les bons de souscription d'actions ont un effet dilutif lorsque leur conséquence serait l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

Pour les besoins de ce calcul, le résultat net est retraité afin d'exclure les charges d'intérêts, nettes d'impôt, liées à ces instruments dilutifs et le numérateur est retraité de l'équivalence en actions du nombre de ces instruments.

Note 4. Information relative au périmètre de consolidation

4.1 Périmètre de consolidation

YMAGIS, maison mère du Groupe est une société anonyme (SA) enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé au 106, rue La Boétie - 75008 PARIS.

Le périmètre de consolidation du Groupe YMAGIS au 31 décembre 2013 est le suivant :

Nom de l'entité	Pays	Activité	% d'intérêt
Filiales consolidées par intégration globale			
Ymagis SA (société-mère)	France	(1)	
3 Delux SAS	France	(2)	51%
SmartJog Ymagis Logistics SAS	France	(1)	60%
Ymagis Engineering Services SAS (YES)	France	(3)	100%
Ymagis UGC France SARL	France	(1)	100%
Ymagis UGC Espagne SARL	France	(1)	100%
Ymagis UGC Belgique SARL	France	(1)	100%
Ymagis UGC Italie SARL	France	(1)	100%
Ymagis Deutschland GmbH	Allemagne	(1)	100%
Ymagis Systemhaus GmbH	Allemagne	(3)	100%
Ymagis Spain SLU	Espagne	(1)	100%
Entreprises sous contrôle conjoint consolidées par intégration proportionnelle			
Néant			
Entreprises associées mises en équivalence			
Néant			

Le périmètre de consolidation du Groupe YMAGIS au 31 décembre 2012 est le suivant :

Nom de l'entité	Pays	Activité	% d'intérêt
Filiales consolidées par intégration globale			
Ymagis SA (société-mère)	France	(1)	
3 Delux SAS	France	(2)	51%
Ymagis Engineering Services SAS (YES)	France	(3)	100%
Ymagis UGC France SARL	France	(1)	100%
Ymagis UGC Espagne SARL	France	(1)	100%
Ymagis UGC Belgique SARL	France	(1)	100%
Ymagis UGC Italie SARL	France	(1)	100%
Ymagis Deutschland GmbH	Allemagne	(1)	100%
Ymagis Systemhaus GmbH	Allemagne	(3)	100%
Ymagis Spain SLU	Espagne	(1)	100%
Entreprises sous contrôle conjoint consolidées par intégration proportionnelle			
Néant			
Entreprises associées mises en équivalence			
Néant			

Détail des activités :

- (1) Assistance et financement de la transition numérique pour les exploitants des salles de cinéma ; services de post production et acheminement des contenus par voie physique ou dématérialisée.
- (2) Vente et location de lunettes 3D.
- (3) Vente, installation, maintenance, entretien et infogérance de matériel de projection numérique pour les salles de cinéma.

4.2 Variations de périmètre de l'exercice 2013

En date du 30 novembre 2013, les sociétés Ymagis et SmartJog ont apporté à la société SmartJog Ymagis Logistics leurs activités relatives à la duplication et l'acheminement de contenus numériques destinés au cinéma. Ces deux opérations d'apport partiel d'actif remplissent la définition de branche d'activité autonome.

Les apports ont été réalisés :

- A la valeur nette comptable pour l'actif net apporté par Ymagis pour une valeur nette de € 215 milliers
- A la valeur réelle pour l'actif net apporté par SmartJog pour une valeur nette de € 12 500 milliers.

Les valeurs réelles retenues dans le cadre du traité d'apport ont été maintenues dans l'analyse du regroupement d'entreprise.

A l'issue de cette opération, Ymagis détient 60% de la société SmartJog Ymagis Logistics qui est donc consolidée selon la méthode de l'intégration globale à compter de cette date.

La contribution de la société SmartJog Ymagis Logistics dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe est de € 239 milliers au 31 décembre 2013 correspond à un mois d'activité.

Note 5. Informations sectorielles

En application d'IFRS 8, Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Président du Conseil d'Administration d'YMAGIS SA, principal décideur opérationnel du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs.

Les secteurs d'activité du Groupe se décomposent en:

- « Virtual Print Fee (VPF) » : financement et gestion du VPF pour les cinémas sous contrat VPF avec YMAGIS.
- « Services » : installation et gestion du matériel de projection installé pour les exploitants, duplication et acheminement dans les salles de cinéma des copies

numériques et travaux de post-production pour les distributeurs et / ou les producteurs de contenus.

La répartition de certains agrégats du compte de résultat consolidé par secteur d'activité est la suivante :

En Milliers d'euros	31-déc.-13				31-déc.-12			
	Virtual Print Fee	Services	Holding	Total	Virtual Print Fee	Services	Holding	Total
Chiffre d'affaires	29 051	18 271	-	47 322	21 552	18 144	-	39 696
Coûts directs	(10 126)	(12 681)	-	(22 807)	(7 581)	(12 717)	-	(20 297)
Marge sur coûts directs	18 925	5 590	-	24 515	13 971	5 427	-	19 398
Coûts indirects	(5 590)	(3 520)	-	(9 109)	(3 602)	(3 034)	(217)	(6 855)
Dotation nette amort. et prov. d'exploitation	(7 378)	(1 459)	-	(8 836)	(5 809)	(838)	-	(6 646)
Résultat opérationnel courant	5 958	611	-	6 570	4 560	1 555	(217)	5 898
Autres produits et charges				-				-
Résultat opérationnel	5 958	611	-	6 570	4 560	1 555	(217)	5 898
Résultat financier	(2 293)	66	(333)	(2 561)	(2 227)	36	(557)	(2 748)
Résultat courant avant impôt	3 664	677	(333)	4 008	2 334	1 591	(774)	3 150
Impôts sur les résultats			(1 627)	(1 627)			(1 272)	(1 272)
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 664	677	(1 960)	2 382	2 334	1 591	(2 046)	1 878
Intérêts non contrôlant			(1)	(1)			137	137
Résultat net Part du Groupe	3 664	677	(1 961)	2 381	2 334	1 591	(1 909)	2 015

La marge sur coûts directs correspond à la marge dégagée après prise en compte des coûts affectés à chacune des activités incluant notamment les achats et charges externes et les coûts de personnel.

La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

En Milliers d'euros	31-déc-13		31-déc-12	
	Montant	%	Montant	%
France	23 678	50%	20 405	51%
Allemagne	11 849	25%	9 489	24%
Espagne	8 601	18%	2 636	15%
Benelux	2 925	6%	5 763	7%
Autres	270	1%	1 404	4%
Chiffre d'affaires	47 322	100%	39 696	100%

La présentation des données de l'exercice clos le 31 décembre 2012 a été modifiée afin de permettre une meilleure comparabilité avec les informations présentées au 31 décembre 2013.

La répartition des actifs et passifs par secteur d'activité est la suivante :

	31/12/2013					31/12/2012				
	Virtual Print Fee	Service aux exploitants	Total Segments opérationnels	Holding	Total Consolidé	Virtual Print Fee	Service aux exploitants	Total Segments opérationnels	Holding	Total Consolidé
Actifs non courants	51 817	14 764	66 581	926	67 508	41 920	1 668	43 589	670	44 259
Actifs courants	17 512	10 380	27 892	12 044	39 937	11 395	8 829	20 224	5 167	25 391
Total Actifs	69 333	25 144	94 477	12 971	107 447	53 316	10 497	63 813	5 837	69 650
Passifs non courants	27 386	2 766	30 152	8 506	38 658	29 301	1 764	31 065	3 240	34 305
Passifs courants	28 669	7 100	35 769	2 427	38 196	16 012	8 278	24 289	3 141	27 431
Total Passifs	56 055	9 866	65 921	10 933	76 854	45 313	10 042	55 354	6 381	61 736

La colonne holding correspond à l'impôt différé actif sur l'activation des déficits, la trésorerie, la dette financière hors contrats de crédit-bail ainsi que les dettes d'impôts.

L'écart entre les lignes « Total Actifs » et « Total Passifs » correspond au montant des Capitaux Propres.

La répartition géographique des actifs non courants est la suivante :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13		31-déc-12	
	Montant	%	Montant	%
France	51 848	77%	42 748	97%
Allemagne	921	1%	128	0%
Benelux	0	0%	0	0%
Espagne	14 739	22%	1 381	3%
Autres	0	0%	0	0%
Actifs non courants	67 508	100%	44 257	100%

Au 31 décembre 2012, le matériel de projection numérique des salles allemandes et espagnoles figure dans les comptes de la société française qui en assure le financement.

Note 6. Présentation des états financiers

6.1 Immobilisations incorporelles

En Milliers d'euros	31-déc-13			31-déc-12		
	Concessions, brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total	Concessions, brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute						
Au 1er janvier	1 144	4	1 148	970	4	974
Augmentations	309	339	649	182		182
Variation de périmètre de consolidation	10 718	-	10 718			
Sorties	(81)	-	(81)	(8)		(8)
Au 31 décembre	12 089	343	12 432	1 144	4	1 148
Amortissements et pertes de valeur						
Au 1er janvier	(887)	(1)	(888)	(452)	(1)	(454)
Dotations aux amortissements	(305)	(0)	(305)	(433)		(433)
Reclassement		(86)	(86)			
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-			
Pertes de valeur		-	-			
Sorties	49	-	49	(1)	(0)	(1)
Au 31 décembre	(1 140)	(89)	(1 228)	(887)	(1)	(888)
Valeur nette						
Au 1er janvier	257	2	260	518	3	521
Au 31 décembre	10 949	255	11 204	257	2	260

La progression du poste « Concessions, brevets, licences » correspond à l'acquisition de logiciels ainsi qu'aux droit d'utilisation des logiciels et de la base de données identifiés qui ont été apportés pour un montant de € 10 718 milliers à la société SmartJog Ymagis Logistics dans le cadre des opérations d'apport décrites au paragraphe 4.2. Cet actif incorporel est amorti sur une durée de 10 ans à compter du 1^{er} décembre 2013. L'impact dans les comptes du groupe est ainsi de € 89 milliers au 31 décembre 2013.

L'augmentation du poste « Autres immobilisations incorporelles » correspond aux droits de co-production du film « Sur le chemin de l'école ».

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges s'élèvent à € 503 milliers en 2013 et € 419 milliers sur 2012. Ces frais n'ont pas donné lieu à activation au cours des exercices 2012 et 2013 car ils ne correspondaient pas aux critères d'activation d'IAS 38.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié à la clôture des exercices 2012 et 2013.

6.2 Immobilisations corporelles

En Milliers d'euros	31-déc-13					31-déc-12				
	Installations spécifiques	Autres immobilisations corporelles (1)	Actifs en location-financement (2)	Immobilisations en cours	Total	Installations spécifiques	Autres immobilisations corporelles (1)	Actifs en location-financement (2)	Immobilisations en cours	Total
Valeur brute										
Au 1er janvier	223	6 172	45 763	276	52 433	203	3 106	35 978	-	39 287
Augmentations	513	10 856	6 865	10	18 243	20	3 579	9 785	276	13 659 (5)
Reclassement	-	(1 068)	1 343	(276)	(0)	-	-	-	-	(3)
Variation de périmètre	-	1 869	-	-	1 869	-	-	-	-	(4)
Sorties	-	(687)	-	-	(687)	-	(513)	-	-	(513)
Au 31 décembre	736	17 141	53 969	10	71 856	223	6 172	45 763	276	52 433
Amortissements et pertes de valeur										
Au 1er janvier	(92)	(1 576)	(9 015)	-	(10 683)	(70)	(1 172)	(3 703)	-	(4 945)
Dot. aux amortissements	(43)	(1 325)	(6 123)	-	(7 491)	(22)	(634)	(5 313)	-	(5 969)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	99	-	-	99	-	230	-	-	230
Au 31 décembre	(135)	(2 801)	(15 138)	-	(18 074)	(92)	(1 576)	(9 015)	-	(10 683)
Valeur nette										
Au 1er janvier	131	4 596	36 747	276	41 749	133	1 934	32 275	-	34 342
Au 31 décembre	600	14 340	38 831	10	53 781	131	4 596	36 747	276	41 749

(1) les autres immobilisations corporelles sont principalement composées de matériel de projection exploitant, de matériels audio vidéo, d'agencements et de kits 3D.

(2) les actifs en location-financement correspondent aux équipements et matériel de projection numérique financés par un crédit-bail dans le cadre du schéma Tiers Investisseur.

(3) les reclassements regroupent

- i. Les mouvements entre les immobilisations en cours et les autres immobilisations corporelles pour € 276 milliers.
- ii. Les mouvements entre les autres immobilisations corporelles et les actifs en location financement pour € 1 343 milliers correspondent à 27 équipements de projection numériques financés par fonds propres par le groupe en 2012 et refinancés en crédit bail en 2013.

(4) La ligne « Variation de périmètre » est relative à la part provenant de SmartJog suite à la création de SmartJog Ymagis Logistics par apport partiel d'actif.

(5) L'augmentation des immobilisations corporelles est liée à l'activation du matériel de projection numérique correspondant essentiellement à 364 écrans VPF sur le modèle Tiers Investisseur sur la période, dont une partie (à hauteur de € 6 865 milliers) financée par crédit bail et la € 10 937 milliers financés sur fonds propres (en particulier sur l'Espagne), et qui seront refinancés au cours des premiers mois 2014 en crédit-bail.

6.3 Actifs financiers

<i>En Milliers d'euros</i>	Cession de créances - Fonds de garanties	Dépôts et cautionnements	Créances commerciales	Total
31 décembre 2012	145	229	785	1 159
Augmentations	-	78	523	601
Remboursements / Cessions	(145)	(18)	-	(163)
31 décembre 2013	-	289	1 308	1 598
dont courant				-
dont non courant				1 598

La variation du poste « Cession de créances – Fonds de garanties » est liée au changement de partenaires dans le cadre des contrats de cession de créances.

Les créances commerciales concernent des créances dont le paiement est contractuellement prévu en juin 2019. Ce montant est appelé à augmenter année après année jusqu'à cette échéance. En contrepartie, la société détient une ligne de crédit dont les termes sont repris en note 6.10.

6.4 Impôts différés

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-12	Impactant les capitaux propres	Impactant le résultat net	31-déc-13
Avantages du personnel	30	4	13	47
Location financière Tiers Investisseur	(65)		(162)	(227)
Prod. constaté avance - Tiers Investisseur	539		220	759
Actualisation des créances	57		22	79
Actualisation des provisions long terme	(30)		(21)	(51)
Split accounting	42		(42)	-
Déficits reportables	502		(235)	267
Autres différences temporelles	161	(71)	(80)	10
Total	1 236	(67)	(285)	884

Le montant net des impôts différés s'élève à € 884 milliers au 31 décembre 2013 contre € 1 236 milliers au 31 décembre 2012. Il se décompose d'impôts différés actifs pour un montant de € 926 milliers et d'impôts différés passifs pour un montant de € 42 milliers.

Les déficits reportables de la société Ymagis (556K€) ainsi que ceux du groupe d'intégration fiscale (216K€) font l'objet d'une activation dans les comptes au 31 décembre 2013. Ces actifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des déficits que le Groupe considère pouvoir imputer à court terme sur les bénéfices fiscaux localisés en France compte tenu de ses perspectives de résultats. Des déficits fiscaux, hors périmètre d'intégration fiscale France, à hauteur de € 690 milliers en base, n'ont pas été reconnus à la clôture.

6.5 Stocks

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Matières premières et consommables		
En-cours production de services		
Produits finis		
Marchandises	832	1 424
Total Stocks	832	1 424

Le stock est constitué de projecteurs, serveurs, librairies et également, dans une moindre mesure, par des encours de prestation de services sur la post production de film.

6.6 Clients et autres actifs courants

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Clients	16 874	11 910
Créances sociales	58	89
Créances fiscales	6 750	5 165
Débiteurs divers	224	652
Avances et charges constatées d'avance	3 157	840
Autres actifs courants	10 188	6 745

Le Groupe dispose au 31 décembre 2013 d'une ligne d'affacturage (France et Export) et d'une ligne Dailly. Dans le cadre de ces contrats, le montant brut des créances cédées au factor s'élève à € 2 945 milliers au 31 décembre 2013 et € 2 596 milliers au 31 décembre 2012. Le Groupe conserve l'essentiel des risques et avantages des créances clients cédées. Par conséquent, les créances sont maintenues à l'actif.

Les créances fiscales correspondent à de la TVA pour respectivement € 4 881 milliers et € 5 737 milliers au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2013.

La forte progression des charges constatées d'avance est essentiellement liée aux extensions de garantie mises en place dans le cadre du développement du parc de salles particulièrement significatif sur la filiale espagnole au cours du dernier trimestre de l'exercice.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2012, l'administration fiscale française s'était interrogée sur l'assujettissement des facturations de VPF à la TVA considérant que les flux de VPF pourraient correspondre à des subventions d'investissement. Cette position, qui n'a jamais été appliquée par Ymagis n'a finalement pas été retenue et l'administration fiscale a confirmé par rescrit du 7 mai 2013 que les prestations de VPF devaient être assujetties à la TVA.

Dans l'attente d'une position définitive, certains distributeurs qui avaient cessé le paiement de la TVA jusqu'au 7 mai 2013 ont régularisé leur situation vis-à-vis de l'entreprise. La créance de TVA résiduelle sur les distributeurs est apurée au 31 décembre 2013 (€ 571 milliers au 31 décembre 2012).

L'antériorité des créances clients se décompose comme suit :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Créances non échues	6 668	4 587
Créances échues < à 90 jours	2 608	3 019
Créances échues entre 90 et 180 jours	226	408
Créances échues > 6 mois	2 080	622
Clients hors douteux et hors factures à établir	11 581	8 636
Factures à établir	5 220	3 244
Clients douteux	949	257
Provision pour créances douteuses	(877)	(227)
Total Clients	16 874	11 910

Les créances échues supérieures à 6 mois sont à analyser au regard des avoirs à établir, comptabilisés en autres passifs courants, pour un montant de € 1 449 milliers dont € 1 009 milliers relatifs à des créances échues supérieures à 6 mois.

6.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Trésorerie et équivalent de trésorerie	12 044	5 167
Découverts bancaires	(1)	(5)
Trésorerie et équivalent de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	12 043	5 162

La trésorerie inclut pour € 677 milliers et € 730 milliers respectivement au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 des sommes relatives aux encaissements de VPF nets des loyers versés aux crédit-bailleurs dans le cadre d'un contrat de location-financement. Ces montants font l'objet d'un nantissement en garantie auprès des organismes de financement concernés (la « Cash Reserve »).

De plus, tant que la Cash Reserve ne s'élève pas à € 4 130 milliers, la société s'est engagée à ne pas distribuer de dividende. Cependant, conséquence de l'introduction en bourse, sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, YMAGIS a obtenu des banques concernées l'accord formel de pouvoir distribuer un dividende même si le montant de la Cash Reserve n'atteint pas ce dernier montant.

6.8 Composition du capital et résultat par action

	31-déc-13	31-déc-12
Nombres d'actions	6 495 531	985 718
Valeur nominale	0,25	1,00
Capital social en euros	1 623 883	985 718

Le capital de la société est constitué de 6 495 531 actions au 31 décembre 2013. Parmi ces actions, 3 942 872 actions, détenues depuis plus de deux ans par les actionnaires historiques d'Ymagis, confèrent un droit de vote double.

Par ailleurs, au 31 décembre 2013, 30 359 actions sont des actions d'autocontrôle détenues par la société.

Au cours de l'exercice le capital de la société a évolué de la façon suivante :

	En circulation	Après instruments dilutifs
Nombre d'actions au 1er janvier 2013	985 718	1 375 720
Division par 4 du nominal	2 957 154	4 127 160
Nombre d'action après division du nominal	3 942 872	5 502 880
Emission de BSPCE le 25 mars 2013		13 328 (*)
Conversion des OC sur la base 8 pour 3 le 30 avril 2013	1 039 992	(520 016) (**)
Emission d'actions nouvelles dans le cadre de l'introduction en bourse le 2 mai 2013	1 512 667	1 512 667
Actions d'autocontrôle détenues via le contrat de liquidité	(30 359)	(30 359)
Nombre d'action au 31 décembre 2013	6 465 172	6 478 500
Nombre d'action moyen au 31 décembre 2013	5 629 465	6 159 464

(*) L'émission des BSPCE a un effet dilutif lorsque leur conséquence serait l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période. Les 13 328 actions prises en compte dans ce calcul correspondent au nombre d'actions théoriques émises sans contrepartie.

(**) Dans la mesure où la conversion a été initiée par l'émetteur, la conversion a donné lieu à 1 039 992 actions au lieu des 1 560 008 actions qui auraient été émises si les porteurs avaient initié la conversion.

	31-déc-13	31-déc-12
Résultat non dilué par action	0,42	2,04
Résultat utilisé pour le calcul du résultat non dilué par action	2 381 049	2 015 071
Nombre moyen pondéré d'actions	5 629 465	985 718
Résultat dilué par action	0,40	1,62
Résultat utilisé pour le calcul du résultat de base par action	2 381 049	2 015 071
Charge d'intérêt nette d'impôt sur les Obligations Convertibles	68 194	207 422
Résultat utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	2 449 243	2 222 493
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	6 159 464	1 375 720

La comparaison des résultats par actions 2012 et 2013 nécessite d'intégrer la division par 4 du nominal intervenu début 2013. Sur cette base, le résultat par action 2012 non dilué s'établit à 0,5111 Euros par action et le résultat par action 2012 dilué s'établit à 0,5130 Euros.

Attribution de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE »)

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013 a autorisé la distribution de 74 750 BSPCE donnant droit à 299 000 actions ordinaires de la société YMAGIS SA dans la mesure où l'exercice de chaque bon donne droit à la souscription de 4 actions ordinaires de la société.

Ces BSPCE ont été attribuées par le conseil d'administration du 25 mars 2013 en vertu de la délégation de l'assemblée générale. Le nombre de BSPCE attribués s'élève à 74 750. Les mandataires sociaux sont bénéficiaires à hauteur de 35 000 BSPCE ouvrant droit à 140 000 actions. Les 10 salariés les mieux allotés ont reçus 20 000 BSPCE ouvrant droit à 80 000 actions.

Les conditions d'attribution de ces BSPCE ne comportent pas de condition de performance. Les BSPCE sont acquis par quart chaque année à compter du 25 mars 2013 pour les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté à cette même date et par quart chaque année à compter de la date anniversaire des 2 ans d'ancienneté pour les autres salariés.

Ces BSPCE peuvent être exercés pendant 6 ans à compter de leur date d'attribution soit jusqu'au 25 mars 2019 pour un prix fixe de € 19,12, soit € 4,78 par action souscrite lors de l'exercice de chaque bon. En cas de démission, les BSPCE acquis à cette date peuvent être exercés. Les actions acquises par exercice des BSPCE sont incessibles jusqu'au 25 mars 2015.

A la date du 31 décembre 2013, aucun BSPCE n'a été exercé.

Suite aux départs de certains salariés sur le second semestre 2013, 70 600 BSPCE restent actifs au 31 décembre 2013.

Dans le cadre de la norme IFRS 2, une évaluation des BSPCE a été effectuée par un tiers indépendant en application du modèle Black & Scholes. Compte tenu des délais d'allotissement des BSPCE, la valeur des BSPCE s'établit à € 7,96 pour les 2 premières tranches, à € 8,40 pour la 3^{ème} tranche et € 8,84 pour la 4^{ème} tranche, compte tenu d'une maturité estimée de 3,5 ans pour les tranches 1 et 2, 4 ans pour la 3^{ème} tranche et 4,5 ans pour la 4^{ème} tranche.

Les principales hypothèses utilisées pour cette évaluation sont les suivantes :

- Décote de 10% sur la valeur de l'action estimée au 25 mars 2013
- Volatilité estimée sur la base de la volatilité actuelle d'EURONEXT C à 55%
- Rendement des dividendes : 2,25%
- Taux sans risque compris entre 0,3% et 0,5 %
- Taux turn over historique constaté du personnel : 6,76%.

Sur ces bases et conformément à la norme IFRS 2, la charge comptabilisée au 31 décembre 2013 s'élève à € 243 milliers correspondant à 42 200 actions acquises sur l'exercice 2013, présentée en charges de personnel en contrepartie des réserves. Ce montant représente 48% de la charge globale attendue.

6.9 Provisions

<i>En Milliers d'euros</i>	Provision pour garanties données	Autres provisions	Total
31 décembre 2012	361	102	462
Dotations	315	-	315
Utilisations	-	-	-
Reprises	-	-	-
Reclassement	-	(21)	(21)
Effet de l'actualisation / modification du taux	(67)	-	(67)
Impact sur le résultat de la période	248	(21)	227
31 décembre 2013	609	81	690
Dont part courante	-	-	-
Dont part non courante	609	81	690

Les filiales YMAGIS Engineering Services SAS, Ymagis Spain SLU et Ymagis Deutschland GmbH comptabilisent une provision dans le cadre d'une extension de garantie (de 5 à 10 ans) accordée sur certains équipements.

6.10 Emprunts et passifs financiers

<i>En Milliers d'euros</i>		31-déc-13	31-déc-12
Intérêts sur autres dettes financières		442	327
Emprunts auprès des établissements de crédit	(1)	5 730	1 676
Lignes de crédit	(1)	822	822
Dettes liées aux contrats de location-financement		232	94
Dettes liées aux contrats de location-financement Tiers investisseurs	(3)	28 340	29 158
Emprunts et dettes financières diverses	(1)	350	350
Emprunts et passifs financiers (part non courante)		35 916	32 427
Intérêts sur emprunt obligataire convertible		-	2 285
Emprunts auprès des établissements de crédit	(1)	1 240	234
Dettes liées aux contrats de location-financement		250	98
Dettes liées aux contrats de location-financement Tiers investisseurs	(3)	7 975	5 959
Mobilisation de créances	(2)	2 695	2 539
Emprunts et dettes financières diverses	(1)		-
Comptes courants hors groupe	(4)	366	108
Concours bancaires courant		1	5
Concours bancaires (intérêts courus non échus)		26	32
Emprunts et passifs financiers (part courante)		12 553	11 260
Total		48 469	43 688

Au cours de l'exercice 2013, la dette financière évolue essentiellement sous les effets conjugués :

- De financements de matériel obtenus auprès des organismes de crédit-bail dans le cadre du modèle Tiers Investisseur. L'effet sur la dette financière nette du Groupe est de € 1 198 milliers au 31 décembre 2013, constitués de nouveaux contrats pour € 8 208 milliers et de remboursements pour € 7 010 milliers.
- D'un prêt OSEO accordé sur la période pour un montant de € 1 500 milliers,
- De l'obtention d'une ligne de crédit court terme le 26 novembre 2013 par Ymagis et apportée à SmartJog Ymagis Logistics dans le cadre des opérations d'apports partiels d'actifs pour un montant de € 509 milliers,
- De la souscription de deux financements d'un montant respectif de € 2 225 milliers et € 1059 milliers fin octobre 2013 pour le financement de projecteurs déployés en Espagne dans le cadre du modèle Tiers Investisseurs,
- De l'augmentation des financements de court terme obtenus dans le cadre des cessions de créances commerciales. L'effet sur la dette financière du Groupe est de € 156 milliers au 31 décembre 2013,
- Du remboursement sur la période d'un emprunt porté par la filiale 3 Delux à hauteur de € 97 milliers.
- De l'absence d'intérêts au 31 décembre 2013 suite à la conversion de l'emprunt obligataire le 30 avril 2013.

(1) Les termes et conditions des emprunts en cours hors crédit-baux sont les suivants :

En Milliers d'euros	taux d'intérêt	Année d'échéance	Valeur d'origine	Valeur comptable 31-dec-2013	Montant disponible
	Euribor 1 mois + 4% l'an	2015	550	275	(a)
	Euribor 1 mois + 3,2% l'an	2013	500	-	(b)
	Variation TME (base 08/12) + 4,67% l'an	2018	150	150	(*)
Emprunts auprès des établissements de crédit	Variation TME (base 08/12) + 5,37% l'an	2019	1 250	1 250	(*)
	Variation TME (base 08/12) + 4,33% l'an	2020	1 500	1 500	(*)
	TICR + 1,2% l'an	2019	2 226	2 225	(*)
	TICR + 1,15% l'an	2018	1 059	1 059	(**)
	Euribor 3 mois + 3% l'an	2014	509	509	(**)
Total			7 744	6 969	
Emprunts et dettes financières diverses	4% l'an (intérêts capitalisés)	2019	350	350	
Lignes de crédit	16,5% l'an (intérêts capitalisés)	2019	6 350	822	448 (c)
Total Emprunts			14 444	8 140	448

(*) TME : Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat

(**) TICR : Taux d'intérêts commercial de référence

(a) Cet emprunt a fait l'objet d'une opération de garantie de taux qui protège la société si l'Euribor 1 mois passe au-dessus de 2%, moyennant une prime de € 10 milliers. Dans la mesure où la valeur du CAP s'établit à € 7 au 31 décembre 2013, aucun retraitement n'a été effectué.

(b) Emprunt bénéficiant d'une garantie d'YMAGIS SA en tant que maison mère.

(c) Les lignes de crédit sont plafonnées au montant des créances commerciales, non actualisées, figurant dans les actifs financiers non courants.

(2) Mise en place de contrats de Dailly et d'affacturage d'un plafond de € 4 500 milliers sous réserve de l'existence des créances. Au 31 décembre 2013 et 2012 les utilisations de ces lignes s'élèvent à respectivement € 2 695 milliers et € 2 539 milliers, soit l'intégralité du portefeuille des créances cessibles.

(3) Valeur actuelle nette de la dette de location-financement Tiers investisseur

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2013				
Paievements au titre de la location	9 929	31 406	32	41 366
Charges financières	(1 954)	(3 097)	(0)	(5 051)
Valeur actuelle nette de la dette de location-financement	7 975	28 309	31	36 315
31 décembre 2012				
Paievements au titre de la location	8 006	30 919	2 351	41 276
Charges financières	(2 047)	(4 051)	(60)	(6 159)
Valeur actuelle nette de la dette de location-financement	5 959	26 867	2 291	35 117

(4) Ce poste correspond aux comptes courants créditeurs des sociétés 3 Delux et SmartJog Ymagis Logistics vis-à-vis des actionnaires minoritaires.

Le compte courant de SmartJog Ymagis Logistics d'un montant de € 258 milliers est destiné à permettre le financement du BFR de la société.

Echéancier des dettes financières :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13			Total
	Montants dus			
	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans	
Intérêts sur emprunt obligataire convertible	-	-	-	0
Intérêts sur autres dettes financières	-	-	442	442
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 240	4 649	1 081	6 969
Lignes de crédit	-	-	822	822
Dettes liées aux contrats de location-financement	250	232	0	482
Dettes liées aux contrats de location-financement Tiers investisseurs	7 975	28 309	31	36 315
Mobilisation de créances	2 695	-	-	2 695
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	350	350
Comptes courants hors groupe	366	-	-	366
Concours bancaires courant	1	-	-	1
Concours bancaires (intérêts courus non échus)	26	-	-	26
Total Emprunts	12 553	33 190	2 726	48 469

6.11 Avantages au personnel

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Hypothèses	31-déc-13	31-déc-12
Taux d'actualisation	3,50%	3,30%
Sources du taux d'actualisation	Courbe de taux Actuaire-Conseil	
Duration des engagements	24	
Taux d'augmentation des salaires	3,9% pour les cadres et 2,8% pour les non cadres	
Taux de sortie	Courbe décroissante par âge et par catégorie (cadre et non cadre)	
Taux de charges sociales	44%	38%
Table de mortalité	INSEE 2006-2008	
Modalités de départ en fin de carrière	Départ volontaire	
Age de fin de carrière	62 ans	

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base du rendement des obligations d'entreprise de haute qualité dont les maturités correspondent aux flux attendus des régimes. Une variation de 0,5 point du taux d'actualisation aurait pour impact :

Sensibilité au taux d'actualisation	31-déc-13	31-déc-12
Taux d'actualisation -0,5% - Impact sur l'engagement	18	11
Taux d'actualisation -0,5% - Impact sur la charge N+1	7	5
Taux d'actualisation +0,5% - Impact sur l'engagement	(15)	(9)
Taux d'actualisation +0,5% - Impact sur la charge N+1	(6)	(4)

Les hypothèses démographiques ont été fixées par la Direction.

Les variations des engagements provisionnés dans les états de la situation financière au titre des régimes à prestations définies peuvent s'analyser de la façon suivante :

En Milliers d'euros	31-déc-13	31-déc-12
Engagement de début de période	86	46
Coût normal	38	24
Intérêt sur la dette	4	3
Modification de régime		
Réduction / Liquidation de régime		
Acquisitions / Cessions		
Transferts		
Pertes (Gains) actuariels	14	13
Prestations versées		
Autres (écarts de change)		
Engagement de fin de période	142	86

6.12 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants, relatifs à des produits constatés d'avance, incluent pour € 1 868 milliers et € 1 339 milliers respectivement au 31 décembre 2013 et 2012, les revenus différés pour la partie des cessions bail en excès du prix de revient. Ces revenus différés sont lissés sur la durée d'amortissement du matériel, soit 8 ans.

6.13 Fournisseurs et autres passifs courants

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Fournisseurs	6 000	5 481
Dettes fiscales et sociales (1)	8 103	5 792
Produits constatés d'avance	3 627	2 048
Autres dettes (2)	7 728	2 461
Autres passifs courants	19 457	10 301

(1) Les dettes fiscales recouvrent de la TVA à hauteur de € 6 693 milliers et € 4 660 respectivement au 31 décembre 2013 et 2012.

(2) Les autres dettes concernent essentiellement des avoirs à établir auprès des clients pour respectivement € 1 449 milliers et € 1 200 milliers au 31 décembre 2013 et 2012.

La forte progression des autres dettes concerne essentiellement des dettes de fournisseurs d'immobilisations dans le cadre du développement du parc de salles particulièrement significatif sur la filiale espagnole au cours du dernier trimestre de l'exercice.

6.14 Autres achats et charges externes

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Contribution au financement - Tiers Collecteurs	(9 680)	(7 123)
Achats de sous traitance	(1 265)	(641)
Achats de fournitures non stockées	(727)	(574)
Location et charges locatives	(555)	(605)
Autres services extérieurs	(3 920)	(2 771)
Total	(16 147)	(11 713)

Les autres services extérieurs sont principalement composés d'honoraires, de frais de transport et de déplacement.

6.15 Charges de personnel et effectif

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Charges de personnel	(5 407)	(4 046)
Charges sociales	(1 827)	(1 501)
Participation des salariés	0	(89)
Total	(7 234)	(5 636)
Effectifs fin de période	138	90

6.16 Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations s'analysent de la façon suivante :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Amortissements des immobilisations	(7 812)	(6 209)
Stocks	(3)	(2)
Créances clients	(706)	(226)
Risques et charges	(315)	(208)
Total	(8 836)	(6 646)

6.17 Autres produits et autres charges

Néant.

6.18 Résultat financier

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
(-) Coût de l'endettement financier brut	(2 631)	(2 776)
Intérêts incorporés dans le coût des actifs		
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	
Coût de l'endettement financier net	(2 631)	(2 776)
(-) Autres charges financières	(21)	(12)
Autres produits financiers	90	40
Total produits et charges financières	(2 561)	(2 748)

La baisse du coût de l'endettement financier est essentiellement liée à :

- La diminution de € 202 milliers des charges financières sur obligations convertibles compte tenu de leur conversion en date du 30 avril 2013,
- La progression des charges financières sur emprunts pour € 34 milliers,
- La baisse des charges financières sur les dettes liées aux contrats de location financière pour € 48 milliers.

6.19 Impôt sur les résultats

Convention d'intégration fiscale

En France, la société YMAGIS SA s'est constituée, depuis l'exercice fiscal 2011, seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre du Groupe fiscal qui comprend les sociétés YMAGIS Engineering Services, YMAGIS UGC France, YMAGIS UGC Espagne, YMAGIS UGC Belgique et YMAGIS UGC Italie. En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales intégrées fiscalement supportent leur propre charge d'impôt, comme elles le feraient en l'absence d'intégration fiscale et versent les sommes correspondantes à la société YMAGIS, à titre de contribution au paiement des impôts du Groupe fiscal.

Détail de l'impôt sur les résultats

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Impôts courants	(1 342)	(1 195)
Impôts différés	(285)	(77)
Total impôts sur les résultats	(1 627)	(1 272)

Il convient de noter que le crédit d'impôt recherche, d'un montant de € 168 milliers en 2013 et € 60 milliers en 2012, est reclassé en diminution des charges de personnel et que la charge de CVAE, d'un montant de € 381 milliers en 2013 et € 302 milliers en 2012, est reclassée de la ligne « Impôts et taxes » vers la rubrique impôt courant.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi, d'un montant de € 68 milliers au 31 décembre 2013 vient également en diminution des charges de personnel.

Rapprochement entre impôt théorique et impôt réel

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Résultat net avant impôt	4 009	3 150
Taux d'impôt en vigueur	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(1 380)	(1 085)
<u>Effets des:</u>		
Charges non déductibles	(88)	(11)
Impôts différés non reconnus sur les pertes de l'exercice	(93)	(98)
Impôts différés antérieurement non reconnus et imputés sur l'exercice	-	-
Autres	(74)	-
Différentiel de taux d'impôt	176	100
Crédit d'impôt	82	21
Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises	(250)	(198)
Total charge d'impôt	(1 627)	(1 272)
Taux effectif d'impôt	-40,59%	-40,37%

Note 7. Informations relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers

Les principales méthodes et hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers sont décrites ci-dessous :

Prêts et créances

YMAGIS considère que la valeur comptable de la trésorerie, des créances clients, ainsi que des divers dépôts et cautionnements, est une bonne estimation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Les créances commerciales, dont l'échéance est supérieure à 12 mois et ne portant pas intérêt, sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur juste valeur par le compte de résultat.

Actifs à la juste valeur

Le Groupe ne détient que des valeurs mobilières de placement. Celles-ci sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur juste valeur par le compte de résultat.

Passifs financiers au coût amorti

Pour les dettes fournisseurs, le Groupe considère que la valeur comptable est une bonne estimation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à leur juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

A chaque clôture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur des passifs financiers au coût amorti est calculée par référence au taux de financement applicable à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2013, les taux appliqués sont de 3,3% (contre 5,40% au 31 décembre 2012) pour les dettes à long terme et de 3,99% (contre 6,3% au 31 décembre 2012) sur les contrats de location financière.

En Milliers d'euros	classification selon IAS 39			31/12/2013				
	Prêts et Créances	Actif à la juste valeur par résultat	Passif au coûts amortis	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Niveau 1 (*)	Niveau 2 (**)	Niveau 3 (***)
Actifs financiers non courants	✓			1 598	1 598			
Clients	✓			16 874	16 874			
Autres actifs courants	✓			10 188	10 188			
Actifs financiers courants	✓			-	-			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		✓		12 043	12 043	12 043		
Actifs courants				39 105	39 105			
Total Actifs				40 703	40 703			
Interets à payer sur emprunt obligataire			✓	-	-			
Lignes de crédit			✓	1 177	2 433			
Autres emprunt bancaires			✓	10 128	10 128			
Contrats de location financières			✓	40 081	41 765			
Comptes courants actionnaires			✓	366	366			
Fournisseurs			✓	6 000	6 000			
Dette d'impôt sur les sociétés			✓	187	187			
Autres passifs courants			✓	15 831	15 831			
Total Passif				73 770	76 710	-	-	-

En Milliers d'euros	classification selon IAS 39			31/12/2012				
	Prêts et Créances	Actif à la juste valeur par résultat	Passif au coûts amortis	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Niveau 1 (*)	Niveau 2 (**)	Niveau 3 (***)
Actifs financiers non courants	✓	✓		1 014	1 014			
Clients	✓			11 910	11 910			
Autres actifs courants	✓			6 745	6 713			
Actifs financiers courants	✓			145	145			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		✓		5 167	5 167	5 167		
Actifs courants				23 967	23 935	5 167	-	-
Total Actifs				24 981	24 949	5 167	-	-
Interets à payer sur emprunt obligataire			✓	2 164	2 265			
Lignes de crédit			✓	1 113	2 243			
Autres emprunt bancaires			✓	4 872	4 872			
Contrats de location financières			✓	35 309	36 118			
Comptes courants actionnaires			✓	108	108			
Fournisseurs			✓	5 481	5 481			
Dette d'impôt sur les sociétés			✓	379	379			
Autres passifs courants			✓	8 169	8 169			
Total Passif				57 595	59 635	-	-	-

(*) Niveau 1 - Cours cotés et disponibilité

(**) Niveau 2 - Modèle interne avec paramètre observable

(***) Niveau 3 - Modèle interne avec paramètre non observable

Note 8. Informations complémentaires

8.1 Gestion des risques

Politique générale

La gestion des risques de liquidité, de change et de taux, ainsi que des risques de contrepartie associés est centralisée et assurée par la Direction Financière du Groupe. Les stratégies de financement et de couverture des risques de taux et de change sont élaborées par la Direction Financière du Groupe après accord préalable de la Direction Générale.

Risque de liquidité

L'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins des filiales françaises et étrangères sont gérées par la Direction Financière du Groupe au moyen de conventions de trésorerie.

Dans un contexte de crise de liquidité généralisé, le Groupe pourrait être exposé à une raréfaction de ses sources de financement. Une telle raréfaction pourrait remettre en cause la capacité du Groupe à faire face à ses engagements.

Risque de taux d'intérêt

L'essentiel de la dette financière du Groupe provient de contrats de location financière souscrits à taux fixe pour une durée de 5 à 7 ans. L'endettement à taux variables provient des financements du compte client via des cessions Dailly, des contrats d'affacturage et des dettes long moyen terme à hauteur de € 6 184 milliers. Le total des dettes à taux variables représentent moins de 20% de la dette financière brute. Par conséquent, la sensibilité en année pleine d'une variation des taux d'intérêt est sans incidence matérielle sur la valeur de marché de l'endettement financier net.

A titre d'information, le ratio d'endettement net est le suivant :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Emprunts et dettes financières	48 468	43 688
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(12 044)	(5 167)
Créances long terme	(1 308)	(785)
Dette nette (1)	35 116	37 736
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société (2)	25 544	7 936
Dette nette et Capitaux propres (1)+(2)=(3)	60 660	45 673
Gearing = (1)/(3)	58%	83%

Risque de change

L'intégralité des filiales du Groupe opèrent en zone EURO. Les achats et les ventes en devise ne sont pas matériels à ce jour dans la mesure où l'intégralité du VPF est facturée en Euro. Dans ce contexte, la société n'a pas d'exposition significative à la variation de sa monnaie fonctionnelle, l'Euro.

Risque de contrepartie

L'essentiel de la dette financière est contractée auprès de contreparties de 1^{er} rang.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente principalement le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à l'une de ses obligations contractuelles.

Le degré d'exposition au risque de contrepartie sur l'activité commerciale est faible compte tenu du profil de la clientèle du Groupe. Le 1^{er} client représente 7% du CA consolidé, les 5 premiers 32.9% en 2013.

8.2 Engagements financiers et passifs éventuels**Engagement donnés et reçus au titre du financement des équipements**

L'engagement net au titre du financement des équipements se décompose entre les engagements pris dans le modèle Tiers Collecteur vis-à-vis des exploitants lorsque ces derniers acquièrent le matériel directement et cède le droit de percevoir le VPF à YMAGIS en échange d'une contribution à leur financement, (engagement donné) et les loyers facturés aux exploitants dans le modèle Tiers Investisseurs dans le cadre de leur contribution aux financements portés par YMAGIS (engagement reçu).

- Paiements restant dus aux exploitants (modèle Tiers collecteur)

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2013	10 421	35 924	6 384	52 728
31 décembre 2012	7 938	27 132	11 082	46 152

Les paiements au titre des contributions comptabilisés en charges s'élèvent respectivement à € 9 680 milliers et € 7 114 milliers au 31 décembre 2013 et 2012.

- Contribution exploitants restant à percevoir (modèle Tiers Investisseur)

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2013	265	581	4 546	5 392
31 décembre 2012	149	474	4 285	4 908

Par ailleurs, comme indiqué en note 6.10, les paiements restant dus aux organismes de crédit-bail (modèle Tiers Investisseur) comptabilisés en dette financière pour le montant du capital restant dû représentent :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2013	9 929	31 406	32	41 366
31 décembre 2012	8 006	30 919	2 351	41 276

Compte tenu de leur mutualisation et dans l'hypothèse d'une période de collection du VPF de 10 ans, dans la mesure où la société ne peut estimer à ce jour la date de fin de perception du VPF pour certains distributeurs liée à la date de Cost Recoupment, les produits issus des VPF devraient permettre de couvrir les engagements donnés aux exploitants des salles et aux crédits bailleurs.

Engagements reçus au titre de l'infogérance

Les exploitants sous contrat VPF avec YMAGIS se sont engagés vis-à-vis du Groupe dans des contrats d'infogérance des installations concernées pour les montants suivants :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2013	3 516	14 791	11 677	29 984
31 décembre 2012	2 942	12 368	12 753	28 063

Engagements liés aux autres locations simples

Dans le cadre de son exploitation, le Groupe est amené à mettre en place des contrats de location simple. Les principaux contrats sont les suivants :

- Locations immobilières
- Véhicules de location
- Locations diverses (ponctuelles).

Les engagements donnés au titre des locations immobilières concernent essentiellement les loyers sur les bureaux de Paris, Barcelone, Berlin et Montrouge. Ils se décomposent de la façon suivante:

<i>Loyers restant à payer</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2013	548	1 896	659	3 104
31 décembre 2012	796	1 356	114	2 267

Les autres contrats ne comportent aucune clause spécifique pouvant avoir un impact sur le mode de renouvellement ou de résiliation de ces contrats.

Engagements donnés et reçus au titre du pacte d'associés signé avec la société SmartJog***Obligation de cession des titres SmartJog Ymagis Logistics à l'initiative de SmartJog***

Le pacte d'associés signé le 30 novembre 2013 entre la société et SmartJog stipule que cette dernière pourra, à compter du 30 novembre 2016, proposer à Ymagis de lui céder l'intégralité de ses titres SmartJog Ymagis Logistics.

Dans l'hypothèse où :

- (i) Ymagis n'accepterait pas cette proposition,
- (ii) Dans les six mois suivant le refus d'Ymagis, un Tiers formulerait une offre ferme portant sur l'acquisition de l'intégralité du capital de SmartJog Ymagis Logistics, Ymagis serait tenue de céder sa participation de 60% dans la-dite société aux mêmes conditions de prix et de paiement que celles offertes par le Tiers à condition que le prix par action offert par ce dernier soit égal ou supérieur au prix proposé initialement par SmartJog

Obligation de cession des titres SmartJog Ymagis Logistics à l'initiative d'Ymagis

Dès lors que, dans certaines conditions, Ymagis souhaiterait accepter une offre de rachat d'un Tiers portant sur l'intégralité du capital et des droits de vote de SmartJog Ymagis Logistics, SmartJog aurait l'obligation d'accepter la dite offre.

Dans l'hypothèse où SmartJog ne serait pas en mesure de céder sa participation, la société serait tenue :

- (i) D'acquérir la totalité des titres détenus par Ymagis aux mêmes conditions que celles proposées par le tiers ayant remis une offre de rachat,
- (ii) Ou d'accepter qu'Ymagis cède l'intégralité de ses titres au profit du Tiers ayant remis l'offre de rachat, ce qui conduirait à la résiliation du pacte d'associés

Promesse de vente consentie par SmartJog

SmartJog a consenti à Ymagis une promesse de vente ferme, irrévocable et inconditionnée portant

- (i) Sur un nombre d'actions de SmartJog Ymagis Logistics correspondant à 15% du capital
- (ii) Ou l'intégralité des titres détenus par SmartJog si, à la date d'exercice de l'option, SmartJog détient moins de 15% du capital de SmartJog Ymagis Logistics.
- (iii) Sur un prix par action de € 579,91 augmenté d'un taux intérêt annuel de 5% calculé entre la date de réalisation de l'opération et la date d'exercice par Ymagis de l'option.

Cette option est exercable en tout ou partie, en une ou plusieurs fois jusqu'au 30 novembre 2018.

Le dérivé associé à cette option d'achat est nul au 31 décembre 2013 compte tenu de la date récente de l'opération et de la réalisation à la juste valeur des apports SmartJog.

Autres engagements donnés

La société s'est engagée à ne pas distribuer de dividende en l'absence de la constitution d'une réserve de trésorerie de € 4 130 milliers dans le cadre d'un contrat de location financière. Cependant, conséquence de l'introduction en bourse, sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, YMAGIS a obtenu des banques concernées l'accord formel de pouvoir distribuer un dividende même si le montant de la Cash Reserve n'atteint pas ce dernier montant. Les montants collectés sur ce contrat à la clôture sont indiqués note 7.

Les titres des parts sociales et les comptes bancaires des sociétés YMAGIS UGC France, YMAGIS UGC Belgique, YMAGIS UGC Espagne et YMAGIS UGC Italie ont été donnés en nantissement du financement souscrit par YMAGIS dans le cadre de l'équipement en projecteurs numériques des cinémas UGC.

Les titres de la filiale YMAGIS Deutschland ont été donnés en nantissement du financement souscrit par le regroupement d'exploitants indépendants Cineplex (modèle Tiers collecteur) dans le cadre de son équipement en projecteurs numériques.

Les engagements au titre des droits individuels de formation s'élèvent à 4 319 heures.

8.3 Transaction avec les parties liées

Rémunération de la Direction

Pour l'ensemble des membres de la Direction, le total des rémunérations, avantages acquis ou à acquérir sont les suivants :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12
Rémunérations brutes, charges patronales et avantages en nature	576	304 (*)
Avantages court terme (congrés payés)	37	
Avantages postérieurs à l'emploi	9	
Autres avantages long terme		
Paievements fondés sur des actions	119	
Indemnités de fin de contrat de travail		
Total charge de la période	741	304

(*) Dont € 20 milliers au titre des avantages court terme en 2012.

L'augmentation du poste « rémunérations brutes, charges patronales et avantages en nature » s'explique notamment par l'arrivée en décembre 2012 du Directeur Général Adjoint.

Principales relations entre la société YMAGIS SA et ses filiales

La société YMAGIS, maison mère du Groupe, centralise certains actes de la gestion globale des filiales (management général, gestion des assurances et des risques, gestion financière...). De ce fait, elle facture à ses filiales des « frais de siège » intégrant les coûts relatifs de ces postes.

La société YMAGIS SA s'est constituée, depuis l'exercice fiscal 2011, seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre du Groupe fiscal qui comprend les sociétés YMAGIS Engineering Services, YMAGIS UGC France, YMAGIS UGC Espagne, YMAGIS UGC Belgique et YMAGIS UGC Italie. En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales intégrées fiscalement supportent leur

propre charge d'impôt, comme elles le feraient en l'absence d'intégration fiscale et versent les sommes correspondantes à la société YMAGIS, à titre de contribution au paiement des impôts du Groupe fiscal.

Au titre des exercices 2012 et 2013, il n'existe pas d'opérations entre YMAGIS Holding et YMAGIS SA.

8.4 Publicité des honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	Grant Thornton				Vachon et associés			
	Montants		%		Montants		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Audit								
<u>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</u>								
- Emetteur	76	53	36%	93%	56	57	26%	93%
- Filiales intégrées globalement					18		8%	
<u>Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissaire aux comptes</u>								
- Emetteur	132	4	64%	7%	140	4	65%	
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	208	57	100%	100%	214	61	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridiques, fiscal, social								
Autres								
Sous-total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total	208	57	100%	100%	214	61	100%	100%

8.5 Evènements postérieurs à la clôture

Le 24 janvier 2014, YMAGIS a procédé dans le cadre d'une opération de placement privé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant total de € 4 969 milliers, par émission de 649 540 actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, au prix d'émission de € 7,65 par action.

Les nouvelles actions ainsi émises représentent une dilution de 9,1% par rapport aux 6 495 531 actions en circulation avant cette augmentation de capital.

A l'issue de cette opération, les actionnaires historiques d'YMAGIS détiennent 71,02% du capital et 81,32% des droits de vote, la part du public dans le capital et les droits de vote s'élevant respectivement à 28,98% et 18,68%.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

YMAGIS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **YMAGIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 8 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby
Associé

Vachon et Associés

Bertrand Vachon
Associé Gérant

IV. Rapport de gestion du conseil d'administration sur les opérations sociales et consolidées de l'exercice clos au 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs, conformément à la loi et aux dispositions statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion de l'entreprise et sur les opérations intervenues durant cet exercice social, clos le 31 décembre 2013, ainsi que sur les comptes annuels et consolidés dudit exercice soumis à votre approbation.

Vos Commissaires aux comptes vous rendront compte de leur mission et vous donneront, dans leurs rapports, toutes informations quant à la régularité des comptes annuels et consolidés qui vous sont présentés.

Les rapports des Commissaires aux comptes et du Conseil d'administration, de même que les comptes sociaux et les comptes consolidés, ainsi que les annexes et autres documents et renseignements s'y rapportant ont été tenus à votre disposition dans les conditions et les délais prévus par les dispositions du Code de commerce.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Sommaire du rapport de gestion

1.	EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN 2013 – FAITS SIGNIFICATIFS	77
2.	DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES au 31 décembre 2013	81
3.	COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE	82
3.1	ACTIF CONSOLIDE	82
3.2	PASSIF CONSOLIDE.....	83
3.3	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	84
4.	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	89
5.	DONNEES FINANCIERES COMPTES SOCIAUX	90
6.	COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE	91
7.	EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	94
8.	FACTEURS DE RISQUES	94
9.	APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES.....	94
10.	PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013	95
11.	DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	95
12.	ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT – ACTIVITE A RISQUE OU POLLUANTE	95
13.	CONVENTIONS visées à l'article L 227-10 du code de commerce	95
14.	ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS	96
15.	TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES.....	96
16.	REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DIRIGEANTS	97
17.	INFORMATION SUR L'ACTIONNARIAT	98
17.1	Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2013 & 31 décembre 2012.....	98
17.2	Franchissement de seuils	99
17.3	Actionnariat des salariés	99
17.4	Délégations et autorisations financières conférés au Conseil d'administration.....	100
18.	LISTE DES MANDATS EXERCES DURANT L'ANNEE PAR LES MANDATAIRES, DE LEURS AUTRES MANDATS SOCIAUX ET DES FONCTIONS EXERCEES	101
18.1	Conseil d'administration	101
19.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	105
19.1	Echéances des dettes fournisseurs	105
19.2	Informations sociales et environnementales	105
19.3	Autres informations complémentaires	105
20.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	105

1. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN 2013 – FAITS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2013 a été un nouvel exercice charnière pour la Société et le groupe YMAGIS, marqué par :

- sur le plan financier, l'augmentation de capital de € 11,6 millions réalisée en mai 2013 à l'occasion de l'introduction en bourse à Paris sur le marché réglementé NYSE Euronext compartiment C de votre société,
- la poursuite et sauf exception la fin du développement du parc de salles déployées sous contrat VPF² en Europe, qui s'établit désormais à 2 785 écrans³ au 31 décembre 2013, contre 2 162 un an auparavant et 1 571 fin 2011. Cette date du 31 décembre 2013 est importante pour le Groupe car elle marque la fin, sauf cas particulier et en tous les cas dans les conditions actuelles, du déploiement des solutions de financement par VPF. Les tableaux ci-après détaillent le nombre d'écrans VPF déployés par le Groupe au 31 décembre 2013, et leur répartition selon les modèles « Tiers Investisseur⁴ » ou « Tiers Collecteur » :

Nombre d'écrans VPF - total	31-déc-12	31-déc-13	Ecart	% Var.
France	1115	1116	1	0%
Allemagne	543	612	69	13%
Espagne	305	854	549	180%
Benelux	199	203	4	2%
Europe	2 162	2 785	623	29%

Nombre d'écrans VPF - TI	31-déc-12	31-déc-13	Ecart	% Var.
France	616	610	-6	-1%
Allemagne	45	77	32	71%
Espagne	137	471	334	244%
Benelux	149	153	4	3%
Europe	947	1 311	364	38%

Nombre d'écrans VPF - TC	31-déc-12	31-déc-13	Ecart	% Var.
France	499	506	7	1%
Allemagne	498	535	37	7%
Espagne	168	383	215	128%
Benelux	50	50	0	0%
Europe	1 215	1 474	259	21%

² Virtual Print Fee ou Contribution à la Transition Numérique, facturé et perçu par le Groupe auprès des distributeurs de contenus, notamment de films long métrage, à chaque qu'une copie numérique est fournie au cinéma dont la transition numérique a été financé par YMAGIS.

³ Dans l'ensemble du présent rapport de gestion, et conformément aux usages de la filière cinématographique, les termes « écran », « salle » ou « salle de cinéma » sont employés indifféremment. Plus précisément et sauf indication contraire, ils signifient des salles de cinémas dont les cabines de projection ont été, ou seront selon le cas, équipées de matériel de projection numérique.

⁴ Voir note de bas de page ⁽⁵⁾ ci-dessous.

- de manière concomitante le quasi-achèvement dans de nombreux pays d'Europe de la phase de transition numérique, le taux d'équipement des écrans en matériel de projection numérique s'établissant en moyenne en Europe à fin 2013 à 84%⁵. Dans ce contexte, nos activités de Ventes & Installations de matériel numérique, à l'instar de celle de tous nos concurrents, affichent un chiffre d'affaires en retrait de 18%,
- l'accélération des développements logiciels du Groupe, avec notamment le lancement en cours d'année d'une nouvelle version de son *Theater Management System* (« **TMS** »), logiciel clé des cinémas une fois convertis au numérique permettant de gérer, programmer et superviser l'ensemble des cabines d'un cinéma donné d'un seul et unique point central, et le développement d'une suite de logiciels permettant l'automatisation totale du fonctionnement des cabines de projection,
- un important effort d'investissement dans le domaine des services aux contenus avec l'agrandissement du laboratoire numérique historique du Groupe à Paris et l'augmentation de ses capacités, et la création de deux nouveaux laboratoires numériques à Barcelone et à Berlin, permettant au Groupe de renforcer sa capacité à devenir un acteur majeur de la post production numérique en Europe et de la duplication et de l'acheminement des copies numériques,
- le partenariat stratégique noué avec SmartJog, filiale du groupe TDF, dans le domaine de la duplication et de l'acheminement, notamment dématérialisé et en particulier par satellite, de copies numériques (« **DCP** », ou *Digital Cinema Package*) et de gestion des clés de cryptage (« **KDM** », ou *Key Delivery Message*) à travers la création d'une structure commune leader européen dans ce domaine, SmartJog Ymagis Logistics (« **SYL** » ci-après), dont YMAGIS détient 60% et SmartJog 40%. Les deux partenaires ont chacun apporté à la nouvelle société le 30 novembre 2013 leur activité dans ces domaines, valorisée de manière identique pour un montant de € 12,5 millions, YMAGIS acquérant à l'issue de ces opérations d'apport 10% supplémentaire du capital de la nouvelle entité auprès de SmartJog pour € 2,5 millions. Le tableau ci-dessous détaille par pays les cinémas connectés par SYL au 31 décembre 2013 :

Pays	Total connectés SYL au 31-dec-13
France	1 199
Allemagne	237
Espagne	236
Autriche	79
Belgique	55
Pays-Bas	49
Portugal	45
Suisse	15
Luxembourg	10
Total	1 925

⁵ Source : UNIC *Update on Cinéma Exhibition* in 2013, 5 février 2014

- enfin, comme il n'est de richesses que d'hommes, YMAGIS, afin de faire face à la croissance importante de ses activités, a renforcé ses structures de management et opérationnelles. Fin décembre 2013, les effectifs du groupe s'élève ainsi à 138 personnes, dont 15 provenant du groupe TDF dans le cadre de la création de SYL, contre 116 fin juin 2013, 90 un an auparavant et 54 fin 2011.

Les deux tableaux ci-dessous détaillent les effectifs et leur évolution par pays ainsi que par secteur entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 :

Chiffres en ETP à fin de mois

Pays	31-déc-12	31-déc-13	Ecart	% Var.
France	72	100	28	39%
Allemagne	11	25	14	125%
Espagne	7	13	6	86%
Total effectif	90	138	48	53%

Secteur	31-déc-12	31-déc-13	Ecart	% Var.
VPF	7	8	1	17%
Laboratoire	19	37	18	92%
Ventes et installations	16	25	9	56%
Infogérance et maintenance	14	17	3	21%
TOTAL Opération	56	87	31	55%
R&D & IT	14	23	9	64%
Autres fonctions support	20	28	8	42%
Effectif total	90	138	48	53%

Nota bene : pour rappel, que la plupart des collaborateurs du Groupe travaillent tous, dans des proportions de leur temps plus ou moins importantes, pour le secteur VPF. Par souci de simplification et de lisibilité des informations, seuls les collaborateurs qui travaillent exclusivement pour le VPF sont repris ci-dessus dans ce secteur.

Le Groupe aura ainsi connu en 2013 une progression significative de son chiffre d'affaires consolidé, qui a atteint € 47,3 millions en 2013 contre € 39,7 millions en 2012, soit une progression de 19% d'une année sur l'autre.

Cette progression est due au développement de notre activité VPF, qui progresse de +34% à € 29,0 millions tandis que l'activité du Pôle Services reste stable à € 18,3 millions (+1,1% par rapport à 2012), elle-même marquée par le ralentissement du secteur Ventes & Installation, dont le chiffre d'affaires à € 10,0 millions sur l'année s'établit en baisse de 18% par rapport à 2012, en fort contraste avec les activités du Laboratoire, en progression de +47% à € 5,0 millions, dont € 0,2 million pour les activités d'acheminement de SmartJog consolidées à compter du 1^{er} décembre, et les activités d'Infogérance/Maintenance, qui à € 3,2 millions progressent de +28% d'une année sur l'autre.

Le résultat courant avant impôt du Groupe progresse de +27,2% pour s'établir à € 4 008 milliers, contre € 3 150 milliers en 2012. Le résultat net consolidé progresse dans les mêmes proportions et après prise en compte des intérêts minoritaires, le résultat net part du groupe s'élève pour l'exercice 2013 à € 2 381 milliers, en hausse de +18,2%.

La situation nette consolidée du Groupe s'élève € 30 593 milliers, dont € 25 544 milliers part du groupe au 31 décembre 2013, contre respectivement € 7 914 milliers et € 7 937 milliers un an

auparavant. Cette très nette hausse provient pour l'essentiel, d'une part de l'augmentation de capital réalisée lors de l'introduction en bourse d'avril 2013 pour € 10 305 milliers, et d'autre part de l'impact des opérations d'apports réalisées en fin d'année dernière avec SmartJog à notre filiale commune SmartJog Ymagis Logistics, pour € 9 985 milliers dont € 4 914 milliers part du groupe.

Compte tenu d'une trésorerie consolidée du Groupe qui s'élève à € 12 043 milliers fin 2013 (€ 5 162 milliers fin 2012, net d'un découvert bancaire de € 5 milliers à cette date) et l'endettement net du groupe s'établit à € 36 426 milliers, contre € 38 521 milliers un an auparavant. Cette dette est essentiellement composée, à hauteur de € 36 315 milliers, par des crédits-baux contractés auprès de différents établissements de crédits pour financer les équipements de projections numériques déployés sous contrat VPF dans les cinémas sous le modèle « Tiers Investisseurs⁶ ».

⁶ Le financement des équipements de projection numérique permettant la perception de VPF par YMAGIS est proposé aux exploitants selon 2 modalités, afin de répondre au mieux à leurs attentes spécifiques :

- le modèle Tiers Collecteur, dans lequel l'exploitant finance lui-même ses équipements et facture à YMAGIS une contribution comptabilisée par le Groupe en charges externes ;

- le modèle Tiers Investisseur, dans lequel YMAGIS finance les équipements numériques généralement à travers de crédits-baux consentis par des organismes financiers, auxquels le Groupe reverse des loyers. Dans ce cas, YMAGIS facture à l'exploitant une participation, comptabilisée en chiffre d'affaires, représentant la part de l'exploitant dans le financement de l'équipement. Conformément aux normes IFRS, les loyers sont retraités en compte de résultat en charges financières pour la part correspondant aux frais financiers, et au bilan en diminution de la dette pour la part représentative du capital, les équipements correspondants étant inscrits à l'actif au bilan d'YMAGIS et amortis sur 8 ans.

Ces deux modèles de financement n'ont pas d'impact en termes de perception et de comptabilisation en chiffre d'affaires des VPF correspondantes, ni en termes de trésorerie, mais ils induisent une présentation différente des opérations dans le compte de résultat et au bilan d'YMAGIS.

2. DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES au 31 décembre 2013

Les données financières reprises pages suivantes, détaillées dans les états financiers consolidés joints au présent rapport, sont commentées au chapitre suivant.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12	Ecart	% Var.
Immobilisations incorporelles	11 204	260	10 944	4209,1%
Immobilisations corporelles	53 781	41 749	12 032	28,8%
Actifs financiers non courants	1 598	1 014	584	57,6%
Impôts différés actifs	926	1 236	(310)	-25,1%
Actifs non courants	67 508	44 259	23 250	52,5%
Stocks	832	1 424	(592)	-41,6%
Clients	16 874	11 910	4 964	41,7%
Autres actifs courants	10 188	6 745	3 443	51,0%
Actifs financiers courants	-	145	(145)	-100,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 043	5 167	6 876	133,1%
Actifs courants	39 937	25 391	14 546	57,3%
Total Actifs	107 447	69 650	37 797	54,3%
Capital social	1 624	986	638	64,7%
Primes d'émission	15 148	2 914	12 234	419,8%
Réserves et Report à nouveau	6 391	2 022	4 368	216,0%
Résultat net	2 381	2 015	366	18,2%
Capitaux Propres part Groupe	25 544	7 937	17 607	221,8%
Intérêts non contrôlants	5 049	(23)	5 072	-22053,3%
Capitaux Propres consolidés	30 593	7 914	22 679	286,6%
Provisions (part non courante)	690	452	238	52,5%
Emprunts et passifs financiers (part non courante)	35 916	32 427	3 488	10,8%
Autres passifs non courants	2 052	1 425	627	44,0%
Passifs non courants	38 658	34 305	4 353	12,7%
Provisions (part courante)	-	10	(10)	-100,0%
Emprunts et passifs financiers (part courante)	12 553	11 260	1 292	11,5%
Fournisseurs	6 000	5 481	519	9,5%
Dettes d'impôts sur les sociétés	187	379	(192)	-50,7%
Autres passifs courants	19 457	10 301	9 157	88,9%
Passifs courant	38 196	27 431	10 766	39,2%
Total Passifs et Capitaux propres	107 447	69 650	37 797	54,3%

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SIMPLIFIE

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12	Ecart	% Var.
Chiffre d'affaires	47 322	39 696	7 626	19,2%
Achats consommés	(8 250)	(9 802)	1 552	-15,8%
Autres achats et charges externes	(16 147)	(11 713)	(4 434)	37,9%
Impôts et taxes	(366)	(217)	(149)	68,6%
Charges de personnel	(7 234)	(5 636)	(1 598)	28,3%
Autres produits et charges opérationnels courants	79	216	(137)	-63,3%
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(8 836)	(6 646)	(2 190)	33,0%
Résultat opérationnel courant	6 570	5 898	672	11,4%
EBITDA	15 406	12 544	2 862	22,8%
Autres produits et charges	-	-	-	
Résultat opérationnel	6 570	5 898	672	11,4%
Résultat financier	(2 561)	(2 748)	186	-6,8%
Résultat courant avant impôt	4 008	3 150	859	27,2%
Impôts sur les résultats	(1 627)	(1 272)	(355)	27,9%
Résultat net de la période	2 382	1 878	504	26,8%
Part attribuable aux intérêts non controlants	(1)	137	(139)	
Résultat net de la période - Part attribuable aux actionnaires d'YMAGIS	2 381	2 015	366	18,2%

(1) L'Ebitda présenté ci-dessus par le Groupe est calculé en ajoutant au résultat opérationnel courant les dotations nettes aux amortissements et provisions.

3. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE**3.1 ACTIF CONSOLIDE**

Le total du bilan consolidé au 31 décembre 2013 s'élève à € 107,4 millions, en augmentation de € 37,8 millions par rapport au 31 décembre 2012, dont € 23,2 millions pour les actifs non courants et € 14,5 millions pour les actifs courants.

L'augmentation des actifs non courants du groupe, qui s'élèvent à fin 2013 à € 67,5 millions, s'explique principalement :

- D'une part, à hauteur de € 10,7 millions dans le poste actifs incorporels par l'apport des actifs de SmartJog à notre filiale SYL. Ce montant représente la valeur de l'ensemble des technologies apportées par notre partenaire permettant de gérer l'envoi dématérialisé, par satellite et par

liaisons filaires, des DCP pour les films et les bandes annonces et spots publicitaires. Cet actif est amorti dans les comptes consolidés du groupe sur une durée de 10 ans. Compte tenu de son entrée dans les actifs du groupe le 1^{er} décembre 2013, cet amortissement a représenté une charge de € 89 milliers sur l'exercice 2013,

- Pour € 12,0 millions par l'augmentation du poste actifs corporels, qui reflète principalement l'inscription à l'actif au cours de l'exercice de 364 équipements de projection numérique supplémentaires financés au cours de l'exercice selon le modèle Tiers Investisseur, nette d'une charge d'amortissement de € 6,1 millions sur l'année.

L'augmentation de € 14,5 millions de la valeur des actifs courants du groupe, qui s'élève à € 39,9 millions au 31 décembre 2013 contre € 25,4 millions un an auparavant, s'explique quant à elle pour l'essentiel par :

- L'augmentation de la trésorerie consolidée de € 6,9 millions entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013. Cette amélioration de la trésorerie consolidée du groupe s'explique par un flux de trésorerie liés à l'activité positif de € 11,3 millions, des investissements à hauteur de € 8,9 millions, dont € 6,4 millions concernant des actifs corporels, essentiellement les équipements de projection numériques, et € 2,5 millions concernant l'acquisition auprès du groupe TDF de 10% de notre filiale SYL, et un solde net de trésorerie liée au financement de € 4,3 millions, après notamment prise en compte de l'augmentation de capital réalisée en mai 2013 pour € 11,6 millions (€ 10,3 millions net des frais calculés après incidence de l'économie d'impôt) et € 4,8 millions d'intérêts, dont € 2,4 millions liés aux obligations convertibles converties à l'occasion de l'introduction en bourse.
- L'augmentation de € 4,9 millions du poste client, pour partie liée à l'augmentation du chiffre d'affaires de la période et pour partie à des délais d'encaissement plus long que par le passé. Le Groupe fait de l'amélioration de son délai d'encaissement un des objectifs prioritaires de l'exercice 2014.
- Enfin, l'augmentation de € 3,4 millions des autres actifs courants, essentiellement due à l'acquisition d'extensions de garantie sur 10 ans des projecteurs et serveurs numériques pour le compte de nos clients exploitants de salles de cinéma en Espagne, comptabilisées en charges constatées d'avance à la clôture et qui seront passées en charge au cours des exercices à venir.

3.2 PASSIF CONSOLIDÉ

La situation nette consolidée du groupe s'élève au 31 décembre 2013 à € 30,6 millions, contre € 7,9 millions au décembre 2012, dont € 25,5 millions part du groupe (€ 7,9 millions en 2012).

Cette amélioration provient d'une part de l'augmentation de capital de € 11,6 millions (€ 10,3 millions net de frais) réalisée lors de l'introduction en bourse en mai 2013, et d'autre part de l'impact de l'opération de mise en commun avec SmartJog, filiale du groupe TDF, des activités de duplication et d'acheminement de DCP au sein de notre filiale SYL, dont SmartJog détient, à l'issue de ces opérations, 40%, et le Groupe 60% pour € 10,0 millions, dont € 4,9 millions part du groupe.

Ce dernier montant correspond à la plus-value de cession réalisée par YMAGIS sur les actifs apportées à SYL, qui en application de l'IAS 27-30 est comptabilisée directement en capitaux propres part du groupe. Les € 5,1 millions enregistrés dans les intérêts non contrôlant correspondent à la quote-part détenue par SmartJog dans les capitaux propres de la nouvelle entité.

Les passifs non courants du groupe s'élevaient au 31 décembre 2013 à € 38,6 millions, en hausse de € 4,4 millions, essentiellement sous l'effet de l'augmentation de la part non courante des emprunts et dettes pour € 3,5 millions.

Les passifs courants du groupe augmentent de € 10,8 millions pour s'établir à € 38,2 millions au 31 décembre 2013 contre € 27,4 millions un an auparavant. Cette augmentation porte essentiellement sur la part courante des emprunts (€ 1,3 millions) et reflète surtout la hausse du poste fournisseurs d'équipement de projection numérique liée au déploiement réalisé en toute fin d'année 2013 de 424 écrans VPF, essentiellement selon le modèle Tiers Investisseur, au cours du seul dernier trimestre, notamment en Espagne où le parc d'écrans VPF du groupe a progressé au global de 388 écrans lors de cette seule période.

3.3 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe progresse de 19,2% pour s'établir à € 47,3 millions contre € 39,7 millions en 2012.

Cette forte progression résulte de l'augmentation du chiffre d'affaires des activités VPF, en hausse de 34,3% à € 29,0 millions de chiffre d'affaires soit 61% du chiffre d'affaires total du groupe en 2013 (54% en 2012), tandis que l'activité du Pôle Services (39% du chiffre d'affaires du groupe, 45% en 2012) reste stable à € 18,3 millions contre € 18,1 millions un an auparavant.

La progression du chiffre d'affaires du Pôle VPF résulte des trois facteurs principaux suivants.

D'une part, le parc d'écrans VPF du groupe a progressé de 28,8%, passant d'un total de 2 162 écrans déployés fin décembre 2012 à 2 785 fin décembre 2013, tandis que le nombre moyen d'écrans déployés générant des VPF s'élevait sur l'ensemble de l'année 2013 à 2 320 contre 1 860 pour l'année 2012, soit une augmentation de +24,7%.

D'autre part, le taux de rotation, c'est-à-dire le nombre moyen de VPF collectés par écran et par an s'est inscrit en hausse en 2013, à 19,1 contre 17,7 en 2012, soit +7,9%.

Enfin, le prix moyen du VPF hors taxe a légèrement augmenté, de 1,7%, entre les deux exercices, passant de € 600 en 2012 à € 610 en 2013.

La stabilité du chiffre d'affaires du Pôle Services recouvre en fait une réalité très contrastée, la baisse des ventes de matériel de projection numérique (-18,0%, à 10,0 millions au 31 décembre 2013) ayant été compensée par la forte augmentation du chiffre d'affaires de l'Infogérance (+28,0% à 3,2 millions) et surtout du Laboratoire, en hausse de 47,0% à € 5,0 millions de chiffre d'affaires, dont € 1,2 million (0,4 million en 2012) pour la post-production et € 3,8 millions (€ 3,0 millions en 2012, +26,7%) pour les activités Duplication & Acheminement de copies numériques, dont € 0,2 millions sur le mois de décembre au titre des activités SmartJog apportées à SYL le 30 novembre 2013 et comptabilisées à compter de cette date.

Le résultat opérationnel courant s'élève à € 6 570 milliers au 31 décembre 2013 contre € 5 898 milliers en 2012, soit une hausse de +11,4%.

Ce résultat est obtenu après une évolution des postes de charges d'exploitation principalement marquée par :

- une baisse de € 1 552 milliers, soit 16% des achats consommés, conséquence de la baisse des ventes d'équipement de projection numérique,
- une augmentation de € 4 434 milliers, 38%, des autres achats et charges externes, principalement du fait de l'augmentation de :
 - € 2 557 milliers (36%) des contributions versées aux exploitants sous contrat VPF sous le modèle Tiers Collecteur, représentant 1 474 écrans (53% du parc installé) fin décembre 2013 contre 1 215 (56% du parc installé) à fin décembre 2012, le nombre moyen d'écrans VPF déployés sous ce modèle s'établissant en 2013 à 1 348 contre 1 022 en 2012, soit +32%
 - € 381 milliers (+176%) des prestations d'infogérance et de maintenance sous-traitées par le groupe en Allemagne et en Espagne, du fait de l'augmentation de notre parc dans ces pays et de € 259 milliers de prestation extérieures liées à nos activités de post production en France et en Espagne,
 - Des honoraires juridiques et comptables du groupe pour € 427 milliers encourus du fait des opérations liés à la cotation de la Société et à cette même cotation, au fort développement de nos filiales en Espagne et en Allemagne et aux opérations d'apports ayant conduit à la création de SYL,
 - Des télécommunications pour € 342 milliers, dont € 197 milliers sur le seul mois de décembre lié à location de la liaison satellitaire de SYL et € 104 milliers liés à la création d'un nouveau *Net Operating Center* regroupant les serveurs du groupe.
- Une augmentation de € 1 598 milliers des frais de personnel (+28%), liée à l'augmentation des effectifs du groupe, 138 personnes (dont 15 transférées de SmartJog à SYL le 1^{er} décembre) au 31 décembre 2013 contre 90 à fin décembre 2012, ainsi qu'à la comptabilisation dans les comptes consolidés du groupe d'une charge de € 243 milliers au titre des BSPCE.
- Une augmentation de € 2 190 milliers (+33%) des dépréciations et provisions, qui s'explique principalement (€ 1 312 milliers) par l'augmentation du nombre d'écrans VPF déployés sous le modèle Tiers Investisseurs, activés et amortis sur 8 ans dans les comptes consolidés du groupe. Au 31 décembre 2013, le nombre d'écrans VPF sous ce modèle s'élevait au total à 1 311 contre 947 au 31 décembre 2012 (+38%), pour un nombre moyen d'écrans de 1 051 en 2013 contre 848 en 2012 (+24%). Ce poste est également impacté par l'augmentation des dépréciations des créances clients pour € 480 milliers et pour le reste par l'augmentation des amortissements liés aux investissements réalisés dans les 3 laboratoires du groupe.

Après un résultat financier s'élevant au 31 décembre 2013 à € -2 561 milliers en amélioration de € 186 milliers (7%), principalement liée à la conversion, à l'occasion de l'introduction en bourse, des obligations convertibles ayant permis au groupe d'alléger sa charge d'intérêts de € 202 milliers en 2013, le résultat courant avant impôt progresse de +27% pour s'établir à € 4 008 milliers contre € 3 150 milliers un an auparavant.

Après une charge d'impôts sur les résultats de € 1 627 milliers, dont € 1 342 milliers d'impôts courant, y compris € 381 milliers au titre de la CVAE, et une charge de € 283 milliers d'impôts différés, le résultat net de la période s'élève à € 2 382 milliers, dont € 2 381 milliers part du groupe, en hausse de 27% (18% pour la part du groupe) par rapport à 2012 où il s'élevait à € 1 878 milliers (€ 2 015 milliers pour la part du groupe).

Concernant les résultats par secteur d'activité, tels que décrits dans la Note 5 des annexes au compte consolidées ci-jointes, leurs évolutions d'une année sur l'autre sont contrastées entre le secteur VPF, en très forte augmentation avec un résultat courant avant impôt (« **RCAI** ») en hausse

de 57% à € 3 664 milliers contre € 2 334 milliers un an auparavant, et le secteur des Services dont le RCAI baisse sur la même période de -57% pour s'établir à € 677 milliers.

Analyse de l'information sectorielle / résultats par secteur

Concernant l'information sectorielle, les résultats sont contrastés entre le pôle VPF, dont le résultat courant avant impôts s'élève à € 3 664 milliers en 2013, en progression de € 1 330 milliers (+57%) par rapport à 2012, et le pôle Services qui voit à l'inverse son résultat courant avant impôts diminuer de 57% à € 677 milliers en 2013.

Dans le détail, les principales variations entre 2012 et 2013 sont les suivantes :

- **Pôle VPF**

En Milliers d'euros	VPF			
	31/12/2013	31/12/2012	Variation	%
Chiffre d'affaires	29 051	21 552	7 499	34,3%
Coûts directs	(10 126)	(7 581)	(2 545)	33,6%
Marge sur coûts directs	18 925	13 971	4 954	35,5%
Coûts indirects	(5 590)	(3 602)	(1 988)	55,2%
Dotation nette amort. et prov. d'exploitation	(7 378)	(5 809)	(1 568)	27,0%
Résultat opérationnel courant	5 958	4 560	1 397	30,6%
Autres produits et charges			-	0,0%
Résultat opérationnel	5 958	4 560	1 397	30,6%
Résultat financier	(2 293)	(2 227)	(66)	3,0%
Résultat courant avant impôt	3 664	2 334	1 330	57,0%
Impôts sur les résultats			-	0,0%
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 664	2 334	1 330	57,0%
Intérêts non contrôlant			-	0,0%
Résultat net Part du Groupe	3 664	2 334	1 330	57,0%

Au-delà de l'augmentation du chiffre d'affaires VPF qui résulte des hausses d'un exercice sur l'autre à la fois du nombre moyen de salles déployées au cours de l'exercice, du taux de rotation des VPF et de leur prix moyen, la progression de la marge sur coûts directs de près de € 5,0 millions (+35%) s'explique par une progression légèrement inférieure en proportion à celle du chiffre d'affaires des coûts directs.

Ces derniers sont pour l'essentiel composés des contributions versées aux exploitants dans le cadre des écrans VPF déployés sous le modèle Tiers Collecteur et leur progression d'un exercice sur l'autre reflète la croissance du parc installé sous ce modèle en 2013.

Le résultat opérationnel progresse pour sa part de € 1,4 millions (+31%) à près de € 6,0 millions contre € 4,6 millions en 2012.

Ce résultat est obtenu après une forte hausse des coûts indirects imputés sur l'activité et de la dotation aux amortissements, respectivement +55% et + 27%.

La progression de la part imputée sur l'activité VPF des coûts indirects, répartis au prorata du chiffre d'affaires entre les deux secteurs d'activité du Groupe, est le double résultat d'une part de l'augmentation globale des coûts indirects, liée à la hausse des charges d'exploitation du Groupe telle que détaillée ci-dessus, et d'autre part de l'absorption d'une part plus importante par l'activité VPF, du fait de son poids croissant dans le chiffre d'affaires du Groupe en 2013 (61% du chiffre d'affaire 2013, contre 54% un an auparavant).

La hausse des dotations aux amortissements et provisions pour dépréciations de € 1,6 millions s'explique quant à elle essentiellement par la croissance du parc de salles déployées selon le modèle Tiers Investisseur, dont le nombre moyen augmente de 24% entre les 2 exercices.

Après un résultat financier du secteur qui reste quasiment stable à € 2 293 milliers au 31 décembre 2013, la charge supplémentaire d'intérêts liée aux nouvelles salles déployées selon le modèle Tiers Investisseur ayant été compensée par la baisse mécanique des intérêts sur les anciens leasings, du fait du mécanisme des loyers de leasing en annuités constantes qui voit année après année la part représentative des intérêts financiers diminuer, le résultat courant avant impôt de l'activité VPF s'établit donc à € 3 664 milliers contre € 2 334 milliers en 2012, soit une progression de 57%.

- **Pôle services**

<i>En Milliers d'euros</i>	SERVICES			
	31/12/2013	31/12/2012	Variation	%
Chiffre d'affaires	18 271	18 144	126	1,1%
Coûts directs	(12 681)	(12 717)	36	-0,3%
Marge sur coûts directs	5 590	5 427	163	3,0%
Coûts indirects	(3 520)	(3 034)	(485)	16,0%
Dotation nette amort. et prov. d'exploitation	(1 459)	(838)	(621)	74,1%
Résultat opérationnel courant	611	1 555	(944)	-60,7%
Autres produits et charges			-	0,0%
Résultat opérationnel	611	1 555	(944)	-60,7%
Résultat financier	66	36	30	84,5%
Résultat courant avant impôt	677	1 591	(914)	-57,4%
Impôts sur les résultats			-	0,0%
Résultat net de l'ensemble consolidé	677	1 591	(914)	-57,4%
Intérêts non contrôlant			-	0,0%
Résultat net Part du Groupe	677	1 591	(914)	-57,4%

Le chiffre d'affaires du pôle services s'élève en 2013 à € 18,3 millions, pratiquement stable par rapport à l'exercice précédent, la baisse des ventes & installation de matériel de projection numérique ayant été compensée par la hausse du chiffre d'affaires de l'infogérance et du laboratoire.

Les coûts directs sont en très légère diminution à € 12,7 millions au 31 décembre 2013, cette stabilité étant le résultat de la compensation de la baisse des coûts directs variables, conséquence de la diminution des ventes & installation, par la hausse des autres coûts directs, qui augmentent du fait de la croissance de la masse salariale, liée à l'augmentation des intermittents et des effectifs du laboratoire, et du recours à la sous-traitance et aux services extérieurs, en lien avec la forte progression de nos activités de post-production et d'acheminement de copies numériques et d'infogérance / maintenance.

Après une marge sur coûts directs quasi stable à € 5,6 millions au 31 décembre 2013, le résultat opérationnel de l'activité s'inscrit en forte diminution à € 0,6 millions contre € 1,6 millions un an auparavant.

Cette diminution est le fait d'une part de la hausse de la part des coûts indirects absorbée par le pôle Services, telle que revue ci-dessus à propos du pôle VPF, et de celle des dotations aux amortissements et provisions spécifiques à l'activité Services.

Ces dernières augmentent ainsi de € 0,6 millions entre 2013 et 2012, du fait principalement des investissements effectués pour la modernisation de notre laboratoire de Paris et pour la création de nos 2 laboratoires de Barcelone et de Berlin, et de l'impact pour € 0,2 millions des amortissements des actifs immobilisés apportés par SmartJog dans le cadre du rapprochement de nos activités d'acheminement des copies numériques avec celles du groupe TDF.

Après un résultat financier stable à € 66 milliers, le résultat courant avant impôt du secteur s'élève ainsi à € 0,7 millions au 31 décembre 2013 contre € 1,6 millions un an auparavant.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les principales informations concernant les filiales et participations de la Société au 31 décembre 2013 sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

<i>En Milliers d'euros</i>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
Filiales (plus de 50% du capital détenu) :										
3Delux SAS	50	-99	51%	26	26	-	-	258	2	-
Y.E.S. SAS	424	1 784	100%	424	424	-	-	11 340	-881	-
Ymagis UGC Italie SARL	1	-84	100%	1	1	-	-	108	-4	-
Ymagis UGC France SARL	1	300	100%	1	1	-	-	4 865	324	-
Ymagis UGC Espagne SARL	1	61	100%	1	1	-	-	115	-8	-
Ymagis UGC Belgique SARL	1	-163	100%	1	1	-	-	411	-40	-
SmartJog Ymagis Logistics SAS	431	12 257	60%	2 716	2 716	-	-	617	21	-
Ymagis Deutschland GMBH	25	-	100%	13	13	-	-	7 836	585	-
Ymagis Sytemhaus GMBH	25	-	100%	25	25	-	-	3 979	-276	-
Ymagis Spain SLU	50	-	100%	50	50	-	-	4 687	300	-
Total si applicable				3 257	3 257					-
B - renseignements globaux concernant les autres filiales & participations						Néant				

5. DONNEES FINANCIERES COMPTES SOCIAUX

Le bilan et compte de résultat social qui figurent pages suivantes sont commentés au chapitre suivant. Ils sont détaillés plus précisément dans les comptes et l'annexe sociaux joints au présent rapport.

Bilan social au 31 décembre 2013

En Milliers d'euros	31-déc-13			31-déc-12	Ecart	% Var.
	Brut	Am. & Prov.	Net	Net		
Immobilisations Incorporelles	1 004	-616	389	150	239	159,8%
Immobilisations Corporelles	3 284	-1 366	1 919	1 865	54	2,9%
Immobilisation Financières	3 937	-2	3 935	855	3 080	360,3%
Actif Immobilisé	8 226	-1 983	6 243	2 869	3 373	117,6%
Stocks	0	0	0	1 138	-1 138	-100,0%
Clients et comptes rattachés	15 249	-357	14 892	12 211	2 681	22,0%
Créances Fiscales et Sociales	2 654	0	2 654	1 802	853	47,3%
Autres créances	8 049	-482	7 567	1 871	5 696	304,4%
Trésorerie	4 029	0	4 029	3 316	713	21,5%
Charges constatées d'avance	1 583	0	1 583	1 576	8	0,5%
Actif circulant	31 566	-839	30 727	21 915	8 813	40,2%
TOTAL ACTIF	39 792	-2 822	36 970	24 784	12 186	49,2%
Capital Social	-	-	1 624	986	638	64,7%
Primes d'émission	-	-	15 148	2 914	12 234	419,8%
Réserves	-	-	162	162	162	
Report à nouveau	-	-	-921	-1 876	956	-50,9%
Résultat de l'exercice	-	-	2 732	956	1 776	185,9%
Provisions régmentées	-	-	4	4	0	10,3%
Capitaux propres	-	-	18 750	2 983	15 767	528,6%
Provision pour risques et charges	-	-	49	49	0	0,0%
Emprunts et dettes	-	-	3 635	7 117	-3 482	-48,9%
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	7 691	10 192	-2 501	-24,5%
Dettes fiscales et sociales	-	-	3 055	2 506	549	21,9%
Autres dettes	-	-	2 742	938	1 804	192,3%
Produits constatés d'avance	-	-	1 048	999	49	4,9%
TOTAL PASSIF	-	-	36 970	24 784	12 186	49,2%

Compte de résultat social au 31 décembre 2013

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-13	31-déc-12	Ecart	% Var.
Chiffres d'affaires net	35 842	28 616	7 227	25,3%
Autres produits d'exploitation	128	477	-350	-73,3%
Produits d'exploitation	35 970	29 093	6 877	23,6%
Achats de marchandises et variation de stocks	-2 276	-355	-1 921	540,5%
Autres achats et charges externes	-24 257	-21 894	-2 363	10,8%
Impôts, taxes et versements assimilés	-563	-342	-221	64,7%
Salaires et traitements	-2 984	-2 925	-59	2,0%
Charges sociales	-1 230	-1 157	-72	6,2%
Amortissements et provisions	-1 461	-976	-485	49,7%
Autres charges	-48	-52	4	-7,6%
Charges d'exploitation	-32 819	-27 702	-5 117	18,5%
Résultat d'exploitation	3 151	1 391	1 760	126,5%
Résultat financier	-143	-354	211	-59,6%
Résultat courant avant impôt	3 008	1 037	1 971	190,1%
Résultat exceptionnel	24	-33	57	-171,5%
Participation des salariés	5	-72	77	-106,5%
Impôts sur les bénéfices	-305	24	-329	-1389,3%
Résultat net	2 732	956	1 776	185,9%

6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE

Les principaux commentaires sur les comptes sociaux d'YMAGIS SA et leur variation par rapport à l'exercice précédent sont les suivants :

Revue du bilan social de la Société

- **Actif immobilisé :**

L'actif immobilisé d'YMAGIS SA s'élève à € 6 243 milliers en valeur nette au 31 décembre 2013 contre € 2 869 milliers au 31 décembre 2012. Cette augmentation de € 3 373 milliers s'explique par :

- L'inscription à l'actif des titres de notre nouvelle filiale SmartJog Ymagis Logistics SAS pour € 2 716 milliers, dont € 216 milliers issus de l'opération d'apport partiel d'actif et € 2 500 milliers après le rachat de 10% du capital auprès de SmartJog. A l'issue de cette double opération d'apport et d'acquisition, YMAGIS SA détient 60% de cette société spécialisée dans la duplication et l'acheminement des copies numériques,

- La comptabilisation d'un actif incorporel relatif aux droits de co-production du film « Les chemins de l'école » à hauteur de € 339 milliers,
- Les investissements consentis pour rénover et moderniser les sites de La Boétie et de Montrouge.

- **Actif circulant :**

L'actif circulant s'élève à € 30 727 milliers au 31 décembre 2013, en augmentation de € 8 813 milliers qui s'explique principalement par :

- L'augmentation des créances clients à hauteur de € 2 681 milliers (+22%), en ligne avec l'accroissement de 25% du chiffre d'affaires d'YMAGIS SA, notamment du fait de l'augmentation du volume d'affaires lié au VPF,
- L'augmentation de € 5 696 milliers des autres créances, constituées pour l'essentiel par les comptes courants intra-groupe,
- La diminution à l'inverse des stocks de € 1 138 milliers, après la cession au cours de l'exercice du matériel de projection stocké au 31 décembre 2012, lequel correspondait à une affaire ponctuelle exceptionnellement traitée par YMAGIS SA et non par sa filiale spécialisée YES.

- **Capitaux propres :**

La situation nette social de la Société s'établit en forte progression à € 18 750 milliers au 31 décembre 2013, contre € 2 983 milliers au 31 décembre 2012. Cette augmentation de € 15 767 milliers s'explique par :

- L'augmentation de capital de € 11 571 milliers, réalisée à l'occasion de l'entrée en bourse de notre Société en avril dernier. Les frais d'augmentation de capital, nets de l'économie d'impôt correspondante, ont été imputés sur la prime d'émission afférente à hauteur de € 1 267 milliers,
- La conversion en actions des emprunts obligataires d'un montant cumulé de € 2 730 milliers, préalablement à l'introduction en bourse de la Société,
- Enfin le résultat net de l'exercice pour € 2 732 milliers.

- **Emprunts et dettes financières :**

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à € 3 635 milliers au 31 décembre 2013 et diminuent globalement de € 3 482 milliers par rapport à la fin de l'année 2012, principalement du fait de :

- La conversion de l'emprunt obligataire rappelé ci-dessus, et du paiement des intérêts afférents à l'occasion de l'entrée en bourse de la Société,

- A l'inverse, les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit augmentent de € 1 397 milliers, du fait principalement du nouvel emprunt contracté par la Société auprès d'OSEO pour € 1 500 milliers.

- **Autres dettes :**

Les autres dettes s'élèvent à € 2 742 milliers au 31 décembre 2013 contre € 938 milliers au 31 décembre 2012, soit une augmentation de € 1 804 milliers (+192.3%). Ces dernières sont principalement constituées de dettes liées aux cessions de créances avec recours.

Revue du compte de résultat de la Société

- **Chiffre d'affaires YMAGIS SA :**

Le chiffre d'affaires social s'élève à € 35 842 milliers au 31 décembre 2013 contre € 28 616 milliers un an auparavant. Cette augmentation de € 7 227 milliers (+25%) s'explique principalement par :

- L'augmentation du chiffre d'affaires VPF d'une année sur l'autre de € 3 491 milliers (+17%) à € 24 106 milliers, liée à la croissance du parc de salles sous contrat VPF installées par le Groupe au cours de l'exercice et par celle du nombre moyen de VPF par écran,
- L'augmentation du chiffre d'affaires Laboratoire, qui s'élève à € 4 494 milliers au 31 décembre 2013, contre € 3 408 milliers en 2012, soit une augmentation de € 1 086 milliers (+32%), du fait de la croissance conjuguée de nos activités de Post Production et d'Acheminement de copies numériques, ces dernières étant réalisées depuis le 1^{er} décembre 2013 par notre filiale SmartJog Ymagis SAS,
- Un chiffre d'affaires « Vente & Installation » non récurrent réalisé en 2013,
- Et enfin l'augmentation de la refacturation intra-groupe pour € 933 milliers (+23%) liée au développement de l'activité de nos filiales.

- **Résultat d'exploitation :**

Le résultat d'exploitation s'élève à € 3 151 milliers au 31 décembre 2013 contre € 1 391 milliers au 31 décembre 2012. Tirée par la croissance du chiffre d'affaires décrite ci-dessus, cette augmentation de € 1 760 milliers (+126%) a été obtenue après :

- Une augmentation de € 1 921 milliers des achats consommés sur 2013, conséquence de l'opération de Ventes & Installation réalisée en 2013,
- Une augmentation de € 2 363 milliers (+11%) des autres achats et charges externes,
- Une augmentation de € 221 milliers (+65%) des impôts et taxes,
- Une augmentation de € 131 milliers (+3%) des charges de personnel,
- Une augmentation de € 485 milliers des dotations nettes aux amortissements et provisions.

- **Résultat financier :**

Le résultat financier s'élève à -€ 143 milliers au 31 décembre 2013 contre -€ 354 milliers au 31 décembre 2012. Cette amélioration s'explique principalement par la réduction des frais financiers

liés aux obligations, converties fin avril 2013 à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société, et par l'augmentation des intérêts financiers facturés à nos filiales au titre des comptes courants.

- **Participation des salariés :**

Du fait de l'augmentation des capitaux propres de la Société, et malgré l'amélioration de son résultat net, aucune charge de participation n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2013 au 31 décembre 2013.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2014, l'activité VPF comme l'activité Infogérance & Maintenance devraient bénéficier du plein effet du déploiement des salles de cinéma sous contrat VPF réalisé tout au long de l'exercice 2013 et notamment en fin d'année en Espagne.

De plus, SmartJog Ymagis Logistics devrait prendre toute sa mesure, avec ses équipes commerciales désormais intégrées et opérationnelles, et déployait une stratégie de déploiement accéléré de son parc de cinémas installés, en combinant développement organique et, le cas échéant, acquisitions.

YMAGIS étudie par ailleurs de nouvelles opportunités d'acquisitions, afin de lui permettre d'étendre davantage sa couverture géographique ainsi que son offre de produits et de services auprès des distributeurs et des exploitants.

A cet égard, l'augmentation de capital de près de 5 M€ réalisée en janvier dernier par placement privé auprès d'investisseurs institutionnels vient renforcer la structure financière déjà solide du Groupe pour lui permettre d'accélérer sa stratégie de croissance et d'atteindre plus rapidement son ambition de devenir le n°1 européen des services et des technologies numériques pour l'industrie du cinéma.

8. FACTEURS DE RISQUES

Les différents risques auxquels la Société est ou peut être confrontée sont ceux identifiés et décrits dans le chapitre 4 du document de base de la Société, enregistré le 9 avril 2013 par l'AMF sous le numéro I. 13-012.

A la date du présent rapport, ces risques et leur description restent identiques, l'évolution de la Société et de son environnement depuis cette date n'étant pas de nature à les remettre en cause de manière substantielle.

La note 8.1 Gestion des risques de l'annexe consolidée ci-jointe fournit une description détaillée des risques financiers au 31 décembre 2013.

9. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

Vos Commissaires aux comptes relatent dans leurs rapports sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés l'accomplissement de leur mission.

Nous vous demandons en définitive de bien vouloir approuver les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et leurs annexes, tels qu'ils vous ont été présentés ce jour, ainsi que les résolutions qui vous sont soumises.

10. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013 font ressortir un bénéfice net comptable de € 2 731 709, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	2 731 709 €
- Apurement des pertes antérieures	(920 797) €
	<hr/>
- Solde, au compte « Report à Nouveau »	1 810 912 €

11. DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Néant

12. ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT – ACTIVITE A RISQUE OU POLLUANTE

Nous vous précisons que, au cours de l'exercice 2013, le Groupe a engagé un montant consolidé de € 503 milliers (€ 419 milliers en 2012), dont l'essentiel, € 367 milliers, sur YMAGIS SA en matière de recherche et développement.

Ces montants concernent pour partie le développement des logiciels permettant de gérer la programmation et le déroulement des séances (TMS, ou Theater Management System) ainsi que l'automatisation de la mise sous tension et de l'extinction ordonnées de tous les éléments électriques et électroniques constituant une cabine de projection numérique. Ils concernent également le développement de logiciels permettant de s'assurer de la correcte remontée des informations en provenance des cinémas ainsi que l'optimisation de la duplication et de l'acheminement des copies numériques et des KDM. Ils couvrent enfin les logiciels développés pour permettre de gérer efficacement l'activité d'acheminement de contenus numériques avec les salles de cinéma et d'apporter aux clients de cette activité les outils adéquats pour leur permettre de gérer leurs commandes et d'en effectuer le suivi.

En outre, l'activité exploitée par notre Société n'étant ni à risque ni polluante, elle n'est pas concernée par les dispositions de l'article L.225-102-2 du code de commerce.

13. CONVENTIONS visées à l'article L 227-10 du code de commerce

Nous vous demanderons d'approuver les conventions relevant des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce conclues au cours de l'exercice ou qui se sont poursuivies, lesquelles sont mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

14. ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Dans le cadre du contrat de liquidité passé avec Oddo & Cie en avril 2013 à l'occasion de son introduction en bourse, la Société détenait au 31 décembre 2013 30 359 de ses propres actions, valorisées au cours de clôture à cette même date, soit € 7,26, pour un total de € 220 406,34 présentant une plus-value latente de € 2 061,29.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de ce même contrat, nous vous informons qu'au cours de l'exercice votre Société a acquis 71 784 de ses propres titres, au prix moyen de € 7,13, et en a cédé dans le même temps 41 425, au prix moyen de € 7,29.

15. TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Le tableau ci-dessous présente les résultats des cinq derniers exercices des comptes sociaux de la société mère, présentés en normes françaises :

En Milliers d'euros

Nature des Indications / Périodes	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11	31-déc.-10	31-déc.-09
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 624	986	986	986	986
b) Nombre d'actions émises	6 495 531	985 718	985 718	985 718	985 718
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	259 998	259 998	259 998	259 998
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	35 842	28 616	16 837	6 075	1 546
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	4 465	1 933	2 978	-968	-1 957
c) Impôt sur les bénéfices	305	-24	69	-89	-111
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &	4 160	1 957	2 909	-879	-1 846
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 732	956	2 488	-1 186	-2 050
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés	-5	72	0	0	0
III - Résultat dilué par action (euros par action)					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0,64	1,57	2,33	-0,70	-1,48
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0,42	0,77	2,00	-0,95	-1,65
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	53	49	39	20	19
b) Montant de la masse salariale	2 984	2 925	2 034	1 283	1 098
c) Montant des sommes versées au titre des avantages	1 230	1 157	762	493	421

Pour rappel, le nominal de l'action YMAGIS a été divisé par 4 à l'issue de l'assemblée générale du 25 mars 2013. La multiplication correspondante du nombre d'actions existantes rend peu pertinente la comparaison entre exercices des résultats par action.

16. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DIRIGEANTS

Le montant des charges comptabilisées au compte de résultat et des sommes versées au cours de l'exercice, liées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de leurs fonctions, est détaillé ci-dessous (chiffres en €, montants bruts) :

Jean MIZRAHI Président du Conseil d'administration	31-dec.-13		31-dec.-12	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	120 000	100 008	120 000	100 008
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	80 000	87 000	43 750
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	120 000	180 008	207 000	143 758

Jean Marie DURA Directeur Général Délégué	31-dec.-13		31-dec.-12	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	120 000	120 241	12 273	12 273
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	120 000	120 241	12 273	12 273

Christophe LACROIX Directeur Général Délégué	31-dec.-13		31-dec.-12	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	102 000	102 000	84 000	84 276
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	10 000	10 000	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	112 000	112 000	84 000	84 276

Par ailleurs, les administrateurs n'ont perçu au cours de l'exercice 2013 aucun jeton de présence ni aucune autre forme de rémunération.

Les mandataires sociaux membres des organes de direction sont ensemble bénéficiaires d'un nombre total de 35 000 BSPCE, attribués par le conseil d'administration du 25 mars 2013 dans le cadre du plan de BSPCE autorisé par l'assemblée générale extraordinaire du même jour.

Enfin, nous vous informons qu'il n'existe pas, au sein du Groupe, de régime de retraite complémentaire ou de programme d'indemnité au titre de la cessation de fonctions pour les dirigeants.

17. INFORMATION SUR L'ACTIONNARIAT

17.1 Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2013 & 31 décembre 2012

Au 31 décembre 2013, le capital social d'YMAGIS SA se composait de 6 495 531 actions, réparties comme suit :

Répartition du capital social & des droits de vote au 31 décembre 2013			
Nom	Nombre d'actions	En % du capital	% des droits de vote
Ymagis Holdings	2 049 520	31,6%	38,8%
OTC AM	1 466 668	22,6%	23,4%
Odysée Venture	1 466 676	22,6%	23,4%
Sous-total Actionnaires nominatifs	4 982 864	76,7%	85,5%
Public	1 512 667	23,3%	14,5%
TOTAL	6 495 531	100,0%	100,0%

Le tableau ci-dessus reprend dans sa partie « Actionnaires nominatifs » les seules actions déclarées au nominatif au 31 décembre 2013 par leur détenteur auprès de BP2S (BNP Paribas Securities Services) qui assure le service titres de la Société depuis son introduction en bourse en avril 2013.

Les actions au nominatif détenues par les différents fonds actionnaires de la Société et gérés par OTC AM ou Odysée Venture ont été regroupées, pour la simplicité de la lecture, sur la ligne de leur gestionnaire respectif.

Le capital et les droits de vote de la Société se répartissaient ainsi au 31 décembre 2012 :

Répartition du capital social & des droits de vote au 31 décembre 2012			
Nom	Nombre d'actions	En % du capital	% des droits de vote
Ymagis Holdings	500 000	50,7%	50,7%
OTC AM	242 859	24,6%	24,6%
Odysée Venture	242 859	24,6%	24,6%
Sous-total Actionnaires historiques	985 718	100,0%	100,0%
Public	-	0,0%	0,0%
TOTAL	985 718	100,0%	100,0%

Pour rappel, les droits de vote double ainsi que la division par 4 du nominal de l'action ont été introduits postérieurement au 31 décembre 2012, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013, tandis que les obligations convertibles ont été converties préalablement à l'introduction en bourse de la Société.

17.2 Franchissement de seuils

La Société a été informée au cours de l'année 2013 et jusqu'à la date du présent document des franchissements significatifs des seuils suivants, qui ont été déclarés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers :

DATE	Actionnaires	Franchissement des seuils légaux		Franchissement des seuils statutaires	
		A la hausse	A la baisse	A la hausse	A la baisse
6-mai-13	ANTIN FCPI 9,10 et 11 (BNP Paribas PE)	- de 5% des actions	-	- de 5% des actions - de 3% des droits de vote	- de 5% des actions
24-janv.-14	Ymagis Holdings	-	- de 30% des actions	-	- de 31%, 30% et 29% des actions - de 38% et 37% des droits de vote
24-janv.-14	OTC	-	-	-	- de 22% et 21% des actions - de 23% et 22% des droits de vote
24-janv.-14	Odyssée Venture	-	-	-	- de 23% et 22% des actions - de 24% et 23% des droits de vote
24-janv.-14	Arbevel	-	-	- de 1% des actions - de 1% des droits de vote	-
24-janv.-14	Sycomore	-	-	- de 1%, 2% et 3% des actions - de 1% et 2% des droits de vote	-

17.3 Actionnariat des salariés

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013 a autorisé la distribution de 74 750 BSPCE donnant droit à 299 000 actions ordinaires de la société YMAGIS SA dans la mesure où l'exercice de chaque bon donne droit à la souscription de 4 actions ordinaires de la Société.

Ces BSPCE ont été attribués par le conseil d'administration du 25 mars 2013 en vertu de la délégation de l'assemblée générale. Le nombre de BSPCE attribués s'élève à 74 750. Les mandataires sociaux sont bénéficiaires à hauteur de 35 000 BSPCE ouvrant droit à 140 000 actions. Les 10 salariés les mieux allotés ont reçus 20 000 BSPCE ouvrant droit à 80 000 actions.

Les conditions d'attribution de ces BSPCE ne comportent pas de condition de performance. Les BSPCE sont acquis par quart chaque année à compter du 25 mars 2013 pour les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté à cette même date et par quart chaque année à compter de la date anniversaire des 2 ans d'ancienneté pour les autres salariés.

Ces BSPCE peuvent être exercés pendant 6 ans à compter de leur date d'attribution soit jusqu'au 25 mars 2019 pour un prix fixe de € 19,12, soit € 4,78 par action souscrite lors de l'exercice de chaque bon. En cas de démission, les BSPCE acquis à cette date peuvent être exercés. Les actions acquises par exercice des BSPCE sont incessibles jusqu'au 25 mars 2015.

A la date du 31 décembre 2013, aucun BSPCE n'a été exercé.

Suite aux départs de certains salariés sur le second semestre 2013, 70 600 BSPCE restent actifs au 31 décembre 2013.

17.4 Délégations et autorisations financières conférés au Conseil d'administration

Les tableaux ci-dessous récapitulent les différentes délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration jusqu'à et depuis la clôture de l'exercice 2013 :

Autorisations financières utilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013				
Nature de l'autorisation	AG (numéro de résolution)	Durée (date d'expiration)	Montant maximum autorisé	Mise en œuvre / Montant utilisé
- Emission d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public de titres financiers	25 mars 2013 (25 ^{ème} résolution)	26 mois (25 mai 2015)	900.000 euros*	378.166,75 euros (Conseils d'administration en date du 30 avril et du 6 mai 2013)
- Emission d'un nombre maximum de 74.750 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (les « BSPCE ») donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire nouvelle	25 mars 2013 (7 ^{ème} résolution)	26 mois (25 mai 2015)	74.750 BSPCE	74.750 BSPCE (Conseil d'administration en date du 25 mars 2013)
- Suppression du droit préférentiel de souscription des associés aux 74.750 BSPCE au profit des bénéficiaires désignés par le conseil d'administration, conformément aux termes de l'article 163 bis G du Code général des impôts	25 mars 2013 (8 ^{ème} résolution)	26 mois (25 mai 2015)	N/A	N/A (Suppression du DPS réalisée lors du Conseil d'administration en date du 25 mars 2013)

*Dans la limite du plafond global de 1.200.000 € fixé dans la trente-septième résolution

Autorisations financières utilisées depuis la clôture de l'exercice 2013				
Nature de l'autorisation	AG (numéro de résolution)	Durée (date d'expiration)	Montant maximum autorisé	Mise en œuvre / Montant utilisé
- Augmentation de capital social par l'émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réalisée exclusivement dans le cadre d'une offre visée à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier (c'est-à-dire une opération de placement privé)	25 mars 2013 (27 ^{ème} résolution)	26 mois (25 mai 2015)	20% du capital social (soit 6.495.531 actions existantes composant ledit capital avant la réalisation de l'opération)	649.540 actions nouvelles (Conseil d'administration du 10 février 2014)
- Fixation du prix par le Conseil d'administration dans la limite de 10% du capital social de la Société par période de douze mois pour les émissions de titres avec suppression du droit préférentiel de souscription	25 mars 2013 (28 ^{ème} résolution)	26 mois (25 mai 2015)	N/A	N/A (Fixation du prix réalisée lors du Conseil d'administration du 10 février 2014)

18. LISTE DES MANDATS EXERCES DURANT L'ANNEE PAR LES MANDATAIRES, DE LEURS AUTRES MANDATS SOCIAUX ET DES FONCTIONS EXERCEES

18.1 Conseil d'administration

Nom, Prénom, Age	Adresse professionnelle	Durée du Mandat (1)	Mandats et fonctions exercées	Mandats et fonctions exercées en dehors de la Société	Autres mandats ayant été exercés au cours des 5 dernières années mais qui ne sont plus exercés à ce jour
MIZRAHI Jean 55 ans Président	85-87 Avenue Jean Jaurès 92120 Montrouge	Première nomination : 25 mars 2013 Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général	- YMAGIS UGC Italie (Gérant) - YMAGIS UGC Espagne (Gérant) - YMAGIS UGC France (Gérant) - YMAGIS UGC Belgique (Gérant) - 3DELUX (Directeur Général) - YMAGIS ENGINEERING SERVICES (Président) - YMAGIS HOLDINGS (Président) - YMAGIS (Président) - HULVIC (Président du CA) - X-ROM (administrateur) - MONALEA SARL (Gérant) - SMARTJOG YMAGIS LOGISTICS (Président et administrateur)	- Def2shoot Participations (Gérant) - Mansart Varenne (Gérant) - Rom Consulting (Administrateur) - Bumi PLC (administrateur)

Nom, Prénom, Age	Adresse professionnelle	Durée du Mandat (1)	Mandats et fonctions exercées	Mandats et fonctions exercées en dehors de la Société	Autres mandats ayant été exercés au cours des 5 dernières années mais qui ne sont plus exercés à ce jour
ANDRIEUX Julien 38 ans Représentant les fonds gérés par Odysée Venture	26 Rue de Berri 75008 Paris	Première nomination : 25 mars 2013 Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Administrateur	En tant que représentant des fonds gérés par Odysée Venture: - EKINOPS (Administrateur) - ENOVANCE (Administrateur) - INOPS (Administrateur) - MC GROUP (Administrateur) - WIKANGO (Administrateur) A titre personnel : - PARTEAM (NOMIOS) (Membre du Comité de Surveillance)	En tant que représentant des fonds gérés par Odysée Venture: - AMBITIO (Administrateur) - ARUM TECHNOLOGIES (Administrateur)
GARBOLINO Michel 70ans	50 rue Rochechouart 75009 Paris	Première nomination : 25 mars 2013 Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Administrateur	- SCI JUIGAR (Associé Gérant) - FONCIERE ROCADE SA Luxembourg (Président Directeur Général) - C.M.I.L. Luxembourg, (Gérant)	AFFINE R.E (Administrateur)
LESCURE Jérôme 54 ans Représentant les fonds gérés par	79 rue la Boétie 75008 Paris	Durée du mandat de son prédécesseur Première	Administrateur	En tant que représentant des fonds gérés par OTC AM: - Groupe Archimen	A titre personnel : - 3 Rivières Holding (Gérant)

OTC	nomination : 25 mars 2013	(Administrateur)
	Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	- Inspirational stores / D3T (Administrateur)
		A titre personnel :
		- LAVILLA sarl (co-gérant)
		- CAMSEL SAS (Président)
		- Brassac Holding (Président et administrateur)
		- Brassac Industrie (DGD et administrateur)
		- Bargues bois (Président)
		- Les Bois du midi (Président et administrateur)
		- AZIMUT industries (administrateur)
		- BACKBONE (Président)
		- OTC Asset Management (DGD)
		- Manutan international (Administrateur)

(1) Ces dates correspondent aux dates de nomination postérieures à la transformation de la Société en SA. Jean Mizrahi a été nommé président d'YMAGIS SAS le 15 mai 2008 alors que MM. Julien Andrieux et Xavier Faure (depuis remplacé par M. Jérôme Lescure) ont été nommés administrateurs de la SAS dès le 24 octobre 2008.

18.2 Direction générale

Les informations correspondantes à la direction générale de la Société, exercée par Messieurs Jean Mizrahi, Christophe Lacroix et Jean-Marie Dura, sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

Nom, prénom, âge	Adresse professionnelle	Durée du mandat	Fonction	Mandats et fonctions exercées en dehors de la Société	Autres mandats ayant été exercés au cours des 5 dernières années mais qui ne sont plus exercés à ce jour
MIZRAHI Jean 55 ans	Se reporter au tableau § 18.1 ci-dessus	Se reporter au tableau § 18.1 ci-dessus	Directeur Général et Président du Conseil d'Administration	Se reporter au tableau § 18.1 ci-dessus	Se reporter au tableau § 18.1 ci-dessus
DURA Jean-Marie 50 ans	85-87 Avenue Jean Jaurès 92120 Montrouge	Première nomination : 25 mars 2013 Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Directeur Général Délégué	- SMARTJOG YMAGIS LOGISTICS (Administrateur)	- L'enfant voyageur Editions (Liquidateur) - e-UGC (PDG) - UGC Belgium (administrateur-délégué)
LACROIX Christophe 50 ans	85-87 Avenue Jean Jaurès 92120 Montrouge	Première nomination : 25 mars 2013 Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Directeur Général Délégué -	- SMARTJOG YMAGIS LOGISTICS (Administrateur)	Néant

Liste de tous les mandats et fonctions (mandat social, contrat de travail, ...) exercés dans toute société (civile, commerciale, française ou étrangère, appartenant ou non au groupe) par chaque mandataire social (PCA, administrateur, DG, DGD, représentant permanent de personne morale, membres du directoire ou directeur général unique, membres du conseil de surveillance) au cours de l'exercice (L. 225-102-1).

19. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

19.1 Echéances des dettes fournisseurs

L'ensemble des dettes fournisseurs est à échéance de moins d'un an et se décompose de la manière suivante au 31 décembre 2013 et 2012 :

Echéances des dettes fournisseurs au 31 décembre 2013					
<i>En milliers d'euros</i>	Non echus	Echus moins d'1 mois	Echus 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Total des dettes fournisseurs	1 951	1 920	1 528	576	5 975

Echéances des dettes fournisseurs au 31 décembre 2012					
<i>En milliers d'euros</i>	Non echus	Echus moins d'1 mois	Echus 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Total des dettes fournisseurs	1 490	2 056	3 316	2 278	9 139

19.2 Informations sociales et environnementales

La Société ne présente pas pour l'exercice 2013 les informations sociales et environnementales. Elle prévoit de les présenter pour l'exercice suivant.

19.3 Autres informations complémentaires

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I, nous vous précisons que la Société n'a pris en charge au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 aucune charge non déductible visée par l'article 39-4 du C.G.I.

20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 24 janvier 2014, YMAGIS a procédé dans le cadre d'une opération de placement privé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant total de € 4 969 milliers, par émission de 649 540 actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, au prix d'émission de € 7,65 par action.

Les nouvelles actions ainsi émises représentent une dilution de 9,1% par rapport aux 6 495 531 actions en circulation avant cette augmentation de capital.

A l'issue de cette opération, les actionnaires historiques d'YMAGIS, Ymagis Holdings, OTC AM et Odyssee Venture, détenaient à cette date, en prenant en compte toutes leurs actions, inscrites au nominatif ou non, 71,02% du capital et 81,32% des droits de vote, tandis que la part du public dans le capital et les droits de vote s'élève respectivement à 28,98% et 18,68%.

Par ailleurs, le Conseil Scientifique des Indices de NYSE Euronext Paris a décidé le 5 mars 2014 d'intégrer à compter du 24 mars 2014 l'action de notre Société dans les indices de cotation CAC Small, CAC Mid & Small ainsi que le CAC All-Tradable.

Pour mémoire, la sélection des sociétés qui composent ces indices est effectuée en fonction de la liquidité des valeurs et de leur capitalisation boursière et notamment le CAC All-Tradable, ancien SBF 250, intègre les valeurs ayant un taux de rotation annuel de leur capital flottant d'au moins 20%.
